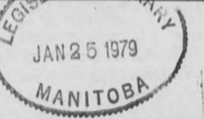
Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 38 SAINT-BONIFACE JEUDI 25 JANVIER 1979



Pierre Bourgault à Exposure 79:

"Le Canada bilingue est impossible"

Au Québec les talents d'orateur hors pair de l'ancien leader du Ralliement pour l'indépendance nationale, M. Pierre Bourgault, sont bien connus. Au Canada anglais, ils le sont un peu moins. Toutefois M. Bourgault a eu la chance lundi, à l'occasion de la première journée d'Exposure 79, de mettre en valeur ses talents extraordinaires d'orateur, et les anglophones de l'université de Winnipeg, ont eu l'occasion d'entendre les arguments d'un des défenseurs les plus acharnés du mouvement indépendantiste québécois.

par André-Yves Rompré

On a souvent dit de Pierre Bourgault qu'il peut faire avec une foule ce qu'il veut. Doué de ce talent de parler en plublic -et il ne l'ignore pas- il a eu, au cours des vingt dernières années, plus d'une fois l'occasion de littéralement "soulever" des publics, même les plus hostiles à sa cause.

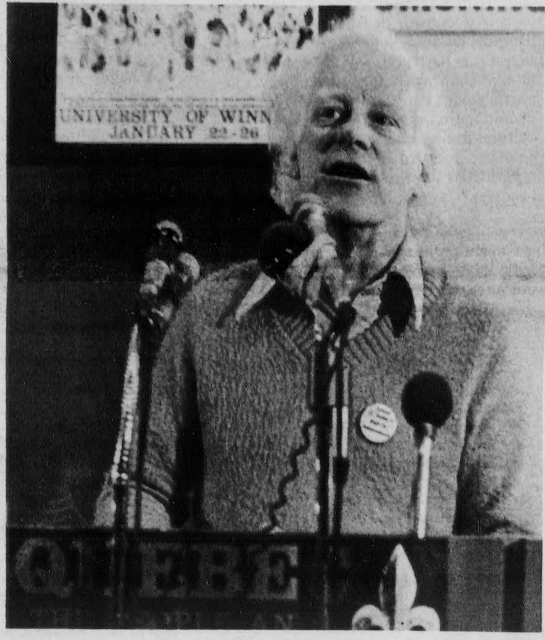
C'est un peu ce qu'il a fait lundi après-midi dans un auditorium de l'université de Winnipeg rempli à craquer, quand il a prononcé une causerie sur les aspirations politiques des Québécois. S'exprimant dans un anglais impeccable, coloré d'un accent britannique, M. Bourgault a dressé une synthèse de ce qui est en train de se passer au Québec.

Selon lui, un mouvement de polarisation des forces en présence est en train de se dessiner au Québec, en cette période pré-référendaire. Les fédéralistes sont en train de se ranger d'un côté, et les indépendantistes de l'autre, en attendant le jour "X" du référendum promis par le gouvernement du parti Québécois.

Dès le début de son discours de lundi, M. Bourgault a voulu laisser entendre à son auditoire que ce seront les Québécois, seuls, qui décideront de leur avenir politique. "Et pour la première fois de leur histoire, les Québécois de toutes origines pourront le décider", a-t-il souligné pour rappeler que le Québec compte bien faire de sa minorité anglophone, comme de ses autres minorités ethniques, des citoyens à part entière d'une même patrie.

S'employant à démontrer que le rêve d'un pays bilingue de M. Trudeau est carrément irréalisable en raison des différences profon-

Suite à la page 6



M. Pierre Bourgault

AU SOMMAIRE

Idées

"L'être français minoritaire", tel est le titre d'un article qu'a signé en décembre dernier un ex-Franco-Ontarien, Jean-Ethier Blais, maintenant professeur à l'université McGill. Un texte intéressant à lire à l'heure où l'on s'interroge encore sur son destin historique.

Actualités

• Le nouveau "morning man" de Cksb est une femme, et elle s'appelle Nadine Hrynek. Le journaliste Bernard Bocquel est allé la rencontrer à son poste, et il s'est aussi entretenu avec le réalisateur du "Premier quart", Yves André. De ces entretiens, est ressortie une vision non commerciale d'une émission "qui vise à réveiller les gens".

• A la suite de deux rencontres qu'ont eues avec le ministre de l'éducation M. Keith Cosens des organismes franco-manitobains concernés par la chose scolaire, Marc Labelle fait le point sur la poursuite des travaux de révision de l'Acte scolaire du Manitoba.

• Une élection se tiendra à la division scolaire de Saint-Boniface le 7 févrie, et **La Liberté** a demandé à la journaliste Jacqueline Blay de tracer un portrait des cinq candidats en lice pour le bénéfice de nos lecteurs qui auront à voter.

Éditorial

A ne pas manquer samedi le 27 janvier au Cusb, le débat qui aura lieu au sujet de la participation éventuelle des Danseurs de la rivière-Rouge à la manifestation multiculturelle Folklorama. L'éditorial propose quelques avenues de réflexion à ceux qui se présenteront à ce débat en se disant "nous sommes gagnants".

La Relève

A la suite de la publication d'un billet au sujet d'un spectacle de Louis Dubé au Cusb, "La Relève" reçoit une réplique qui ne s'est pas fait attendre.

Éditorial

Sur quel pied danseront-ils?

Un débat important se tiendra samedi au Collège de Saint-Boniface alors que seront amenés en discussion publique les arguments "pour" et "contre" de la participation des "Danseurs de la rivière-Rouge" à la manifestation culturelle Folklorama. De part et d'autre, les tenants de thèses opposées sur la question auront fort à faire pour se rallier derrière la décision qui doit bien être prise un jour à cet égard.

Il serait bien facile d'arriver au débat en disant "nous gagnerons". La question revêt trop de répercussions pour que l'on puisse sans aucune nuance se ranger d'un côté comme de l'autre les yeux fermés. Les Danseurs de la rivière-Rouge le comprennent quand ils laissent entendre, dans le document de travail qu'ils ont produit, qu'au-delà de leur volonté bien arrêtée de participer à Folklorama dès le mois d'août prochain, ils se disent parfaitement conscients du danger d'assimilation dans le "melting pot" culturel qui les guette. Ce qui ne les empêche pas de dire toutefois que le rapport des "Héritiers de Lord Durham n'est pas la bible".

•

Cependant, disant parler au nom de l'art, ils ne peuvent voir comment des volontés strictement politiques -à ce qu'ils disent- comme celle de la Société franco-manitobaine et des "Héritiers de Lord Durham" pourraient nier le droit des "Danseurs" à se produire dans le cadre d'une manifestation culturelle.

Ces derniers ont de bonnes raisons pour mousser leur participation. Etre de Folklorama rapporte de gros sous aux groupes qui participent. Cela en rapporte même beaucoup. Et vite.

•

Par contre, si l'on regarde le marché potentiel que les Danseurs de la rivière-Rouge pourraient rejoindre en s'habillant une fois par année en Canadiens-français et en dansant la claquette pour la galerie, force est de dire que ce marché est plutôt limité. Le Manitoba ne compte pas une population de 10 millions, il en compte à peine plus d'un million. C'est du multiculturalisme à une bien petite échelle, on en conviendra.

Aussi, outre l'implication séduisante des bénéfices immédiats de la participation, la sempiternelle question des "minorités ethniques", loin de rallier tous les Franco-Manitobains, tend ces jours-ci à accentuer des divisions.

Là-dessus, le point de vue de la Société franco-manitobaine est connu. Elle s'oppose à ce que la collectivité francophone soit reléguée au même titre que les minorités ethniques qui ne sont pas officielles. La question que la Société franco-manitobaine se fait poser en sourdine par les tenants de la thèse opposée, c'est de savoir si, bien qu'elle soit une voix politique légitime et reconnue, elle est représentative de tous les Franco-Manitobains pour trancher cette question en leur nom. Là-dessus, il lui revient -et rapidement- d'en faire la démonstration.

Les "Danseurs" eux, éblouis et fascinés à la fois par la survie et le confort économique de leur avenir au Manitoba, devront se demander si, en participant à Folklorama, ils ne donneront pas l'image d'un peuple qui veut épater la galerie de touristes qui afflue aux pavillons de Folklorama.

Sur ce point, la deuxième condition de leur participation à Folklorama, à savoir d'exiger que les passeports soient bilingues pour refléter l'image du Canada, est quelque peu farfelue.

•

C'est sur l'appui que leur donnera, ou pas, la communauté francophone que devront s'orienter les débats.

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Une rectification est suggérée au "Petit Robert"

Monsieur A.Y. Rompré
Monsieur le Rédacteur en Chef,
Cher Monsieur,

Je n'ai pas manqué de relever, dans votre No 34 du 21 décembre (arrivé ici le 29), l'entrefilet consacré au "Petit Robert" et à la définition que la dernière édition de ce dictionnaire donne de la francophonie.

J'ai aussitôt écrit au Secrétariat Général de la rédaction pour lui communiquer votre très pertinente remarque et suggérer une rectification qui me paraît s'imposer. Et j'ai joint à ma lettre quelques exemplaires de votre hebdomadaire, du "Soleil de Colombie", du "Franco-albertain", de "L'eau vive", de "la Voix acadienne" et du "Courrier" qui, je pense, convaincront ces correspondants, hélas bien mal informés,... J'ai, également, alerté l'Association France-Canada.

J'ai tout lieu de penser que, dans ces conditions, la famille francophone canadienne se retrouvera rapidement, au grand complet, dans les pages du "Robert", mais je tiens à vous dire mon profond regret personnel de l'erreur qui a été commise et de l'ignorance dont cette erreur est l'écho.

A titre de "consolation", je souligne toutefois que le même "Robert" donne, sous le mot "francophone" pris substantivement, l'exemple "les francophones du Canada"...

Croyez, je vous prie, Monsieur le Rédacteur en Chef, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués et de l'admiration que m'inspirent la persévérance, la volonté et la foi dont font preuve - a mare usque ad marem - nos "cousins" de votre grand pays.

Marcel Jaurant-Singer
Ottawa, le 5 janvier 1979

Déçue du "Réveillon chez Laboucanne"

Chers Manitobains.

Avec anticipation, j'attendais le spectacle télévisé "Le réveillon chez Laboucanne". Intéressée depuis toujours aux moeurs d'antan, je me préparais à un festin composé d'art naturel, de costumes authentiques et de coutumes traditionnelles de cette époque. Je fus déçue, et je me demande comment on a pu faire un tel gâchis d'un programme si prometteur.

Si j'étais d'origine métisse, je prendrais ombrage à la caricature de ma race, qu'on a tenté de faire passer pour vraie, à des millions de personnes d'une province à l'autre.

Il serait bon de faire un brin de recherche avant d'envoyer sur l'écran l'image d'un peuple sans culture, ignorant et médiocre. Fausse image d'après ma connaissance.

Sincèrement et toujours intéressée,
Madeleine Laroche
Otterburne, le 9 janvier 1979

"Réflexion nocturne"

"Réflextion nocturne", suite à la présentation du groupe "Soleil" à l'émission Dimension "J". Est-il vraiment possible d'enregistrer si mal quelque chose de si bien... et de le téléviser par après?

Henriette Lamoureux
Saint-Boniface

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux. et de l'association de la presse francophone hors Québec

RÉDACTEUR EN CHEF: André-Yves Rompré

JOURNALISTE: Marc Labelle.

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel.

PUBLICITAIRE et SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF: Claude Gagné.

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Johanne Legault.

MONTAGE: Normand Vermette.

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

lettres à LA LIBERTÉ

Une façon de "régler" nos différences

M. André-Yves Rompré
Rédacteur en chef

M. le rédacteur,

Etant étudiante à l'université de Winnipeg, j'étais très intéressée à l'article sur "Exposure", par Marc Labelle. Je cite M. Labelle, qui dit que "Exposure" a pour but de "sensibiliser les participants à la culture et à la situation politique particulières du Québec."

Je me demande comment ce but pourrait être réalisé si le débat Jack Hare/Michel Chartrand se passait en français. La plupart des étudiants à l'université de Winnipeg ne parlent pas français. On ne s'explique pas aux autres dans une langue qu'ils ne comprennent pas.

Je me demande aussi quelle différence ça peut faire que M. Weisleider, directeur de la programmation de "Exposure", "parle très peu le français".

Ce qui est le plus important à propos de "Exposure", c'est que l'université de Winnipeg fait un effort pour connaître et apprécier (et **faire** connaître et apprécier) la culture et les aspirations canadiennes-françaises.

Si on critique tous les efforts des anglais vers une compréhension et une appréciation de la "Question Française" parce que ces efforts ne sont pas 100% à notre goût, on n'arrivera jamais à régler nos différences d'une façon civilisée.

Anne Le Dressay

Ndlr: La traduction simultanée aurait peut-être été plus utile à servir l'identité des francophones que la soupe aux pois offerte à l'ouverture d'Exposure 79. Sauf erreur, nous ne mangeons pas plus souvent de cette soupe que "les autres".

Le Cusb fait les nouvelles

Monsieur,

Il est triste de voir que l'on parle du Collège Universitaire de Saint-Boniface seulement en tant qu'institution provocatrice, immorale et dépourvue de sens culturel. Si c'est la seule façon de faire connaître le collège, je vous dis merci pour l'attention que vous nous portez.

L'Association des universitaires ne répond de personne pour son choix d'activités, qu'elles soient culturelles, sportives, intellectuelles ou autres. J'aimerais, à ce moment, clarifier quelques points qui avaient été oubliés (par malentendu, certainement!) dans un reportage qui a paru dans la page de "La Relève", de **La Liberté** du 18 janvier.

L'A.U. avait opté pour ne pas faire venir Louis Dubé et Olivier Lefèvre pour plusieurs raisons, valides pour nous, mais qui ne faisaient pas l'affaire d'autres personnes.

En premier lieu, ce duo présentait déjà un spectacle au 100 Nons et un autre au collège secondaire de Saint-Boniface. Les étudiants du secteur universitaire avaient donc déjà eu la chance d'aller les entendre. Nous ne voulions pas alors faire de dépenses inutiles, surtout si nous ne pouvions pas prévoir que les étudiants seraient présents pour revoir le spectacle.

Deuxièmement, le nom de Louis Dubé reste inconnu pour plusieurs étudiants en première et deuxième années. Il est certain que quelques-unes de ces personnes ont entendu parler du spectacle "Au Pays des Bois Brûlés", mais l'agent créateur de cet oeuvre ne fait aucune impression sur eux.

A cause de ce manque d'intérêt des universitaires, nous voulions épargner aux deux artistes la déception d'avoir à jouer devant une salle vide. N'importe quel comédien, chanteur ou danseur, vous dira qu'il n'est pas plaisant de jouer pour les murs.

En ce qui concerne le cachet que l'A.U. aurait eu à payer si nous avions accepté de faire, venir Louis Dubé et son associé, nous avons cru le prix un peu élevé, toutes considérations prises. Dans notre réunion spéciale pour discuter de la question (qui, par hasard, n'était pas à huis clos puisque la porte était ouverte, que les gens entraient et sortaient à loisir pour se servir de café, et que le membre de "La Relève" en question était assis sur le comptoir à jaser avec quelques personnes) le point suivant avait été soulevé: nous avions déjà reçu d'autres artistes franco-manitobains, d'assez bonne renommée, et à prix moins élevé.

L'argent avec laquelle l'Association des Universitaires fonctionne, vient uniquement de frais d'étudiants. Nous voulons mettre cet argent à bon usage, faire quelque chose de positif pour les étudiants, quelque chose dont les futurs universitaires pourront profiter aussi bien que ceux de cette année.

En dernier lieu, j'aimerais suggérer à l'équipe de "La Relève" de faire attention à ce qu'ils impriment dans la page jeunesse. Il est bon que les "jeunes" puissent écrire des articles, mais que les faits soient vérifiés. Le jeu des mots peut quelquefois faire plus de tort que de bien aux personnes dont vous faites allusion.

Veuillez agréer monsieur, mes sentiments les plus cordiaux; je suis,

Bien à vous,
Evelyne Bosc
Chargée des affaires culturelles à l'A.U.C.S.B.

Folklorama en 1979... oui

Monsieur le rédacteur,

A en juger par votre reportage en première page de **La Liberté** du 18 janvier, les "Danseurs", (Ex Gais Manitobains) ne semblent pas être sérieux dans leur projet de vouloir participer à Folklorama 1979.

Je viens tout de suite au point. Les "... deux conditions" que posent les "Danseurs", sont quasi irréalisables.

Premièrement, s'il faut que la participation des "Danseurs" à Folklorama, ... "ne soit en aucun cas contraire aux intérêts réels de notre communauté", qui jugera si une participation à Folklorama est contraire aux intérêts de notre communauté? Si la Sfm est représentative, la question est déjà réglée. La directrice générale semble parler avec autorité lorsqu'elle dit: "une telle participation aurait pour effet de détruire d'autres revendications, et je maintiens, qu'à titre de groupe des langues officielles, nous n'entrerons pas dans les programmes de multiculturalisme."...

Deuxièmement, les "Danseurs" disent ne pouvoir participer à moins que les passeports... "soient à l'image de notre passeport national", et... soient écrits en anglais et en français". Ont-ils vraiment confiance de pouvoir faire accepter cette condition?... Il ne faut pas oublier que Folklorama n'est pas à sa fondation, et quoique l'on en pense nous-même, Folklorama peut fonctionner sans nous.

Il existe malheureusement une phobie chez certains d'entre nous au sujet de notre ethnie canadienne. Tant que cette peur, et les fausses attitudes existeront au niveau du gouvernail de notre collectivité, on se punira en continuant à maintenir "des clôtures" autour de nous. Faut-il maintenir des clôtures autour de nous afin de faire reconnaître que nous sommes... "issus d'un peuple fondateur du pays"?

C'est un bon argument de négociation que de vouloir que les passeports soient dans les deux langues officielles. Mais d'y tenir mordicus, au point d'en faire une condition sine qua non, c'est à mon avis ne pas vouloir sérieusement participer, et puis jeter le blâme sur d'autres.

Danseurs de la Rivière Rouge, je me permets de vous recommander d'entreprendre le projet Folklorama. Nous avons assez longtemps attendu le PAVILLON CANADIEN... (en anglais THE "CANADIEN" PAVILION). Vous aurez l'appui de la communauté, comme elle le donne au Festival du Voyageur. Bonne chance mes amis, soyez résolus. Vous êtes à la veille de lancer notre participation à ce Festival d'été. Avec vos danses, aidez-nous à rester gais manitobains.

Un des vôtres,
Georges Forest
Saint-Boniface
le 21 janvier 1979

L'être français minoritaire

Alors que les débats subsistent entre le statut minoritaire des francophones hors-Québec et la menace de l'intégration aux groupes ethniques vivant, bien souvent en plus grand nombre, dans les provinces, ce texte apparaît opportun pour susciter une meilleure réflexion. Il a été publié dans la livraison de décembre dernier du mensuel "Relations". L'auteur, un Franco-Ontarien d'origine, est professeur à l'université McGill.

par Jean Ethier-Blais

Comment en sommes-nous arrivés là? Par quel processus historique? Ce qui m'étonne, et qui, je crois étonnera de plus les hommes de l'avenir, c'est une constatation, une réalité démographique: à mesure que les Français d'Amérique s'enfonçaient dans l'être minoritaire, leur nombre s'étendait d'une façon comme miraculeuse, d'une part; et d'autre part, ils approfondissaient, dans leur for intérieur collectif, leur conscience nationale. Nous n'étions que 60,000 en 1759; nous fûmes déjà plus d'un million en 1867; nous sommes aujourd'hui, au Canada, environ sept millions. Et ceci, en tenant compte des saignées que représente dans notre histoire le cycle infernal de l'émigration. Créateurs de ce pays, et presque de continent, nous en sommes devenus les immigrés de l'intérieur et le noyau de son émigration à telle enseigne que nous avons donné naissance à une littérature de l'exil, comme si l'âme canadienne-française ne pouvait s'épanouir qu'en dehors d'elle-même et du sol natal.

Nous sommes entrés dans la minorité permanente à la suite d'un double traumatisme. D'abord, nous le savons, la France a perdu le Canada. Or, en 1763, nous nous concevions déjà comme Canadiens, c'est-à-dire différents des Français en toutes choses, ou presque. A la fin du XVIIIe siècle, pour un Canadien, la France, c'est l'étranger. La défaite, les Plaines d'Abraham, nous ont fait percevoir en nous la réalité de nos origines françaises. Nous nous sommes sentis abandonnés et d'autant plus Français que les conquérants nous reprochaient de l'être. Il y eut donc, dans le peuple canadien, à la fois prise de conscience nationale et sursaut devant l'avenir. Qu'allait-il en être de nous?

La défaite

Le second traumatisme est plus difficile à cerner. Il s'agit de la défaite. Nous n'en parlons jamais, ou très peu. Philippe de Gaspé, un siècle après les Plaines d'Abraham, crée le personnage de Blanche d'Haberville, qui symbolise notre refus de cette défaite. Remarquez que Philippe de Gaspé diminue la portée psychologique de la défaite des Plaines d'Abraham en insistant sur les massacres qui l'ont précédée. Cette petite épopée devient la lutte de David et de Goliath. Mais, cette fois-ci, c'est David qui perd! Il n'en reste pas moins que cette description de la guerre totale, avec ses massacres et ses incendies, prélude à ce qui va suivre, met à jour la condition essentielle de la nation canadienne-française: elle est sans père. Dans *les Anciens Canadiens*, les hommes abdiquent au profit de Blanche d'Haberville. Ils passent du côté du conquérant; elle le honnit. Ils oublient le passé; elle se tourne vers lui. Ils sont imprévoyants et lâches; elle se dresse en pureté et suscite un avenir d'irrédentisme et de luttes.

On a pu écrire, à propos d'écrivains aussi contemporains qu'Hubert Aquin ou Claude Jasmin, que toute leur oeuvre était centrée sur la recherche de ce père inconnu et perdu. Nous sommes à la recherche d'un nom qui nous fixe dans l'histoire, et donc d'un père événémentiel. Ce père, est-ce nous qui, en 1759, l'avons tué? Peut-être pas, mais notre subconscient collectif nous a toujours reproché de l'avoir objectivement mal défendu. Il y a, à chaque étape de notre histoire, le poids de cette faute. Et c'est pourquoi nous n'avons pas de nom. J'ai expliqué ailleurs comment j'avais appris à me concevoir, ou les Variations sur un nom. Canadiens français? C'est ainsi que disaient mes parents. Mais dans les moments d'intimité, nous étions tout simplement, ce qui revenait au même, Canadiens.

Lorsqu'il était question d'élections, du règlement XVII ou du sénateur Hurtubise, nous étions Franco-Ontariens. Au collège de Sudbury, à la Société historique du Nouvel-Ontario, nous avions les yeux fixés sur Montréal; la province de Québec, c'est ainsi que nous la nommions alors, figurait une sorte de mère-patrie. Vint le général de Gaulle qui nous apprit que nous étions Français canadiens. Et l'espace de quelques heures, nous le fûmes. Mais le vocable qui gagnait

BILLET

Qui prétendra avoir tout compris?

par Bernard Bocquel

Exposure 79 est une tentative, louable au demeurant, pour permettre à des personnes intéressées par la province francophone du Canada, de cerner mieux la réalité québécoise. Une tentative, car même si les organisateurs de cette manifestation on fait un effort particulier pour aborder un large éventail de questions, quel est celui qui prétendra avoir tout compris du Québec après Exposure 79?

Surtout qu'il n'est pas facile de se débarasser de ses préjugés, de ses idées reçues sur un Québec qui se trouve à l'autre bout du monde pour plus d'un Manitobain. Pourtant, les personnes qui auront fait l'effort, qui auront eu l'ouverture d'esprit d'assister à l'une ou l'autre conférence, verront (peut-être) le futur référendum québécois sous un autre angle.

Peut-être certains auront-ils eu la chance de comprendre que la francophonie au Canada ne se résume pas à la dégustation de Pea Soup et au Festival du Voyageur, que d'aucun consomme à grand renfort de tourtière au ketchup. De s'assurer que l'art culinaire a peu d'incidences sur les aspirations d'un peuple.

Notons aussi que les organisateurs de Exposure 79 ont accordé une -petite mais honorable- place aux francophones hors du Québec, qui auront eu ainsi une tribune pour faire valoir leur argumentation. L'avantage semble évident: des Manitobains auront vu qu'il existe encore, dans leur province, des francophones; s'ils l'avaient oublié, bien sûr. En attendant qu'ils puissent les admirer, un jour ou l'autre, à Folklorama, par l'entremise des Danseurs de la rivière-Rouge.



Exposure 79: qu'aura-t-on appris?

du terrain et qui finit, au Québec, par l'emporter, fut celui de Québécois. Nous n'en sommes pas moins divisés sur l'appellation, preuve indubitable que nous ne savons pas qui nous sommes. Notre littérature, notre historiographie, nos palinodies politiques, cherchant à cerner notre être mouvant, à le fixer, non à l'expliquer ou à l'approfondir. Il n'y a pas à dire, pour un peuple, c'est un drame!

L'espace

A ces deux traumatismes initiaux, il faut ajouter notre resserrement géographique. Nos ancêtres, venus de France, ont apporté ici une conception personnelle de l'espace. Toute histoire de tout peuple repose sur une certaine conception de l'espace. Car l'espace, c'est la possession, et donc la dignité, et donc l'élévation de l'homme en homme. Nos ancêtres étaient de pauvres paysans de l'Ouest de la France que la vie avait habitués à un horizon simple, étroit, mesuré, de haute civilisation où l'instinct de possession du sol, constamment refoulé, correspondait à la notion de dignité humaine. Ils arrivèrent au Canada, sur les bords du Saint-Laurent. La nature nord-américaine les éblouit et les terrorisa. Sa richesse, la liberté qu'elle leur prodigua à loisir dès les premiers jours (liberté psychologique et liberté économique) restèrent attachées à l'idée qu'on se fit sous le régime français du "Nouveau Monde". Les Relations des Jésuites, ce chef d'oeuvre inconnu, dépeignent à merveille cet éblouissement, qui se traduisit chez nos ancêtres par une véritable boulimie de prise de possession; rivières, forêts, terres arables, montagnes, continent, tout y passa. Cette frénésie dura jusqu'à la rébellion de 1837; ce sont des Canadiens qui fondèrent, au début du XIXe siècle, Chicago et Milwaukee. Le continent américain fut nôtre, ne l'oublions pas. Hélas! nous l'avons oublié. Notre mémoire historique, dans ses composantes déliées, a oublié; mais notre subconscient collectif, que traduit si parfaitement la littérature, se souvient. A chaque génération, nos écrivains redécouvrent cet espace, répétant ainsi la geste ancestrale. Dans son Fils déchu, Alfred Desrochers l'énoncera pour nous tous.

Ceci revient à dire que l'espace psychologique de nos ancêtres, jusqu'en 1759, recouvrait d'instinct l'Amérique. L'enclave que constituaient les treize colonies anglaises servait surtout à donner toute sa mesure à ce sentiment national quasi planétaire. Fréchette en a fait le thème de son Mississipi. Seule cette certitude d'une possession immense peut expliquer que nos ancêtres aient survécu et se soient épanouis en dépit du froid, des guerres, de la dureté de la vie de paysan, des contraintes d'une religion volontiers menaçante.

Le mythe canadien

Vinrent 1763 et 1774, le Traité de Paris et la Révolution américaine. C'est l'époque du premier repli. Finis les rêves continentaux! A deux niveaux, l'ère minoritaire commence. En 1775, les Canadiens sont, sans crier gare, devenus un petit peuple conquis, à qui l'histoire vient de fermer les portes de l'Amérique. Ils se rabattirent sur les arguties constitutionnelles, afin de sauver les meubles, et sur l'idéologie dite messianiste. Ils se rabattirent sur tout le Canada. Chassés loin de leur petite patrie par les crises économiques successives, qui jalonnent les débuts du régime anglais, nos ancêtres émigrent en grand nombre vers les Etats-Unis et vers l'Ouest du Canada. Ils en créèrent le mythe.

L'immensité territorial du Canada anglais correspondait à ce besoin d'expansion. Aussi, s'y dispersèrent-ils. On sait, par l'affaire Riel, ce qu'il en advint. La Confédération, en 1867, scella le premier repli. Les Canadiens-français devinrent, au cours du dernier siècle, Canadiens, citoyens d'un nouveau pays qui n'avait pas été conçu en fonction d'eux, mais dont l'agencement constitutionnel tenait compte, par la force des choses, et de leur importance numérique et de leur volonté de survivre.



La confédération

Les Pères de la Confédération nous proposèrent un régime de cohabitation culturelle qui nous donnait l'occasion de nous épanouir à l'intérieur de nous-mêmes, à condition toutefois de ne gêner personne. Au Manitoba, comme en Ontario, dès qu'il fut question de langue, et donc de culture, nous devînmes des gêneurs. Aux côtés de notre nationalisme traditionnel un autre, canadien-anglais, se développe. On nous somma, on nous sommes encore, et sur quel ton sentencieux, d'abandonner notre nationalisme, dit anachronique, alors que nous savons de science certaine à quel point nous sommes instinctivement prêts à donner raison à l'autre, quel qu'il soit.

Et ce nationalisme somnolent, nous devons l'évincer au profit du nationalisme pan-canadien, de récente extrace, qui seul a droit de cité. Pour tout dire, tous les nationalismes sont bons et valables, sauf le nôtre. Cette constante dépréciation de notre devenir personnel à l'intérieur de la Confédération canadienne cadre mal avec l'existence confédérative d'un Etat national des Canadiens français qui a nom Québec. Hors du Québec (et pour moi, qui suis d'origine franco-ontarienne), nous savons à quel point la volonté canadienne d'assimilation vers l'anglais a été -est toujours- forte et efficace. La Fédération des francophones hors Québec nous le rappelle à chaque nouvelle étape de notre dégradation.

En créant le Québec, on a voulu circonscrire à une seule province notre champ d'activités et on a suscité une patrie. On a voulu endiguer l'expansion du fait français et on a créé un foyer national. Nos replis historiques se sont accompagnés d'une intensification géographique des prises de conscience historique en sorte qu'aujourd'hui, pour l'essentiel de la population française au Canada, une vision québécoise de la réalité a tendance à remplacer la vision canadienne, devenue anachronique. Une conscience spécifiquement québécoise s'éveille. Elle est issue d'un processus organique qui, dans l'ordre politique, remonte à 1763. Après deux siècles de tribulations, l'homme français des bords du Saint-Laurent commence à se sentir chez lui, est redevenu maître de son passé.

Les donateurs

Marius Magnan	Sainte-Anne	Ecole Secondaire La Broquerie	La Broquerie	Marie-T. Tétrault	Saint-Boniface
Madeleine et Raymond Lafond	Saint-Vital	Mme Berthe Touzin	Saint-Jean-Baptiste	Mme A. Vincent	Winnipeg
René et Eva Paradis	Saint-Norbert	Annette Gauthier	Saint-Vital	Adonaï Bernardin	Saint-Boniface
M. René Desrosiers	Transcona	Association des professeurs du Cusb	Saint-Boniface	Emile Bilile	Saint-Claude
Marie-Thérèse Bocquel	Strasbourg	Dr. E. Préfontaine	Greenboro, Etats-Unis	Grant Wichenko	Saint-Boniface
M. A. Letourneau	Saint-Boniface	M. et Mme Adélard Brisebois	Sainte-Anne	Mme P. Linehan	Maple Ridge, C.-B.
Ovila et Anita Gobeil	Saint-Vital	Gilbert Vrignon	Saint-Boniface	Maurice Nadeau	Deleau
Thérèse et Maurice Gauthier	Saint-Boniface				

Laurin parle des réalisations du PQ

Invité pour traiter de la question de la langue à Exposure 79, le ministre d'état au développement culturel du Québec, le docteur Camille Laurin, s'est surtout appliqué, mardi après-midi, à définir le contexte historique de la montée de la langue française au Canada et au Québec.

par André-Yves Rompré

Aussi, fidèle à suivre une "ligne de parti", le psychiâtre devenu ministre a abondamment fait l'éloge des législations à caractère social-démocrate que le gouvernement du parti Québécois a passées depuis le 15 novembre 1976.

Il s'est tout de même attiré une claque facile d'un public qui est sorti de cette causerie en connaissant un peu plus de détails sur les aspirations du Québec et des Québécois.

Depuis la loi 101 qui a fait du français la langue des communications, de l'administration et du travail au Québec, en passant par la loi qui a instauré un nouveau régime d'assurance-automobile, et celle qui a donné au travailleur québécois le meilleur salaire minimum au pays, le ministre a donné la bonne couleur des actions du gouvernement du Québec depuis deux ans.

En préparation également, des projets de loi sur la santé et la sécurité des travailleurs, sur les conditions minimales de travail, sur l'âge d'or et sur les garderies ($30 millions d'ici trois ans y seront consacrés pour accomoder les femmes sur le marché du travail), viendront garnir le tableau des réalisations du PQ.

Pour M. Laurin, la question de la langue "est quelque chose qui appartient désormais au passé." La loi 101 a amené des changements importants, qui aux dires du docteur Laurin, "ont été d'emblée acceptés par les francophones du Québec".

Il a de plus indiqué qu'avant d'adopter la loi 101, le gouvernement du Québec avait reçu en commission parlementaire plus de 260 mémoires de citoyens ou de groupes qui avaient voulu s'exprimer avant que la loi ne fût votée majoritairement à l'assemblée nationale.

M. Laurin, dès après avoir relevé ces précisions, a vite fait de se tourner vers le futur et d'exprimer son point de vue sur l'avenir des relations des Québécois et des Canadiens.

"Il est maintenant impossible de rendre les autres provinces bilingues, et c'est la même chose avec le Québec. Un nouvel ordre des choses doit s'établir. Comme gouvernement, nous avons de l'ouvrage pour vingt ans devant nous, pour parvenir à instaurer les structures que notre programme politique propose", a-t-il précisé.

Il a voulu insister pour dire à son auditoire attentif que "le Canada est fatigué de la question du Québec, et qu'il serait en bien meilleure posture s'il n'avait pas à se préoccuper de ses constantes demandes".

"Un Québec indépendant serait un voisin avec qui le Canada partagerait des services comme la défense et des lois dans le domaines de la justice".

Une question de la salle

Un anglophone du Manitoba, présent dans la salle, s'est amené au micro pendant la période de question qui a suivi la causerie pour demander à M. Laurin si le gouvernement dont il fait partie envisagerait d'ouvrir les bureaux d'une "délégation générale du Québec dans l'Ouest? et si oui, où seraient-ils situés?

M. Laurin a répondu qu'il amènerait cette suggestion au conseil des ministres de son gouvernement, et que s'il y a lieu un jour de le faire, "ils seraient situés à Saint-Boniface, très certainement",de certifier M. Laurin.



Le Docteur Camille Laurin, ministre d'état au développement culturel du Québec

"Le Canada bilingue est impossible..."

Suite de la une

des et fondamentales entre les aspirations des deux peuples fondateurs du Canada, M. Bourgault a affirmé également que "le Canada a démontré qu'il ne pouvait simplement pas marcher comme pays".

Une invite au nationalisme

Depuis quelques années, des Canadiens s'emploient à se gaver de nationalisme et à vanter les beautés et les bienfaits d'un grand et beau Canada. C'est la même chose avec le Québec, a laissé entendre Bourgault. "Plus nous acceptons nos différences, plus la montée de ces deux nationalismes se fait sentir", de préciser celui qui oeuvre maintenant à titre de professeur en communication à l'université du Québec à Montréal, et de journaliste à la pige pour différents magazines québécois.

"Le Canada est impossible s'il repose sur le concept de la cohabitation de deux nations inégales en termes de proportion des populations. Présentement les francophones sont en minorité, et ne veulent tout simplement plus vivre ainsi", a-t-il lancé à son auditoire.

"M. Lalonde et M. Trudeau vous diront qu'ils ont pu parler le français à Victoria et l'anglais à Rivière-du-Loup, mais ça ne change pas la réalité du pays. Demandez aux francophones de Winnipeg si les deux nations, ça peut fonctionner d'égal à égal..." a-t-il relevé.

Selon M. Bourgault, les Québécois, qu'ils soient fédéralistes ou indépendants, ont convenu collectivement d'un certain consensus vis-à-vis de la question nationale. "Il est clair que les Québécois, quoiqu'il advienne, ne réclameront rien de moins qu'un statut spécial pour leur province". Cela, selon M. Bourgault, c'est acquis d'ores et déjà.

Le gouvernement actuel du Québec fait la preuve qu'il administre comme un bon gouvernement doit le faire, et somme toute, "le climat social est présentement très bon au Québec. Depuis longtemps, nous n'avons pas eu, au Québec, des membres du gouvernement qui réagissent bien, qui sont rapides à agir et à présenter des projets de loi".

"Les radicaux de toutes tendances attendent le jour du référendum pour réagir. Il y a bien les anglophones qui sont devenus agressifs quand la loi 101 a été adoptée, sentant que leur culture était menacée. Mais leur situation est loin d'être mauvaise, ils ont leurs écoles, leurs universités, leurs organisations et leurs droits", a-t-il dit encore. "Le Québec est en train de devenir aussi unilingue français que le Canada est unilingue anglais. Quoi de plus normal", se demande M. Bourgault.



Bourgault: "Le Canada bilingue est impossible"

Il prévoit enfin que le référendum aura lieu au printemps de 1980. "Je prévois une participation massive au vote, c'est-à-dire 85 pour cent et plus. Le choix gagnant devra être l'option qui récoltera 50 pour cent des voix, plus un. Pas les deux tiers, comme le voudraient certains."

Il prévoit que le climat social au Québec pourra dégénérer en une guerre civile si le vote "oui" est battu par une marge qui lui laisserait 45 ou 47 pour cent des voix.

Les disputes entre divisions scolaires:

Une autre raison pour réviser l'Acte

Les représentants des organismesfranco-manitobains, entre autres MM. André Fréchette, président de la Société franco-manitobaine, Roger Dubois, président de la Fédération provinciale des comités de parents et Jean-Yves Rochon, président des Educateurs franco-manitobains, affirment que le ministre de l'Education, M. Keith Cosens, s'est montré réceptif aux changements à l'Acte scolaire du Manitoba, proposés, le mardi 16 janvier, par leur délégation.

par Marc Labelle

Les représentants franco-manitobains ont proposé d'inscrire dans l'acte une politique concernant le transport des élèves en vue de voir venir du gouvernement provincial des subventions mises à la disposition de ceux qui veulent poursuivre leur éducation dans la langue française. Aussi, la délégation veut qu'on définisse une fois pour toutes l'école française. On a aussi lancé l'idée de mettre sur pied un Comité des droits linguistiques, semblable au Comité consultatif de langue française, dont les membres seraient choisis à la fois par le ministère et par la communauté.

Bien que le ministre Cosens ait laissé entendre, selon la délégation franco-maintobaine, qu'il compte soumettre prochainement ces modifications à son cabinet, sa bonne volonté n'est pas nécessairement de bon augure pour les présidents des groupes francophones. Une doute subsiste. "Le ministre soumettra-t-il intégralement les changements à son cabinet ou les rédigera-t-il selon son bon vouloir avant de les présenter au premier ministre Lyon?"



M. Pierre Laurencelle, directeur de la Fédération provinciale des comités de parents.

Ce sera la décision de Lyon

Bon an, mal an, il est certain que la décision de Sterling Lyon à l'égard de l'éducation française au Manitoba pèsera lourd sur les épaules de son chef conservateur au fédéral, M. Joe Clark. "Il est fort possible, souligne le président de la Fpcp, M. Roger Dubois, que M. Lyon saisisse l'occasion pour se donner l'image d'un sauveur du fait français dans la province. A la condition, bien sûr, que ça ne lui coûte pas trop cher financièrement. Sur l'échelle nationale, M. Joe Clark ne laissera pas non plus dans l'ombre le fait que le premier ministre conservateur du Manitoba réserve une petite place dans son coeur pour la minorité francophone."

Une autre raison, pour laquelle le ministre de l'Education devrait éclaircir le fond de l'Acte Scolaire, réside dans les mésentes entre certaines divisions scolaires, notamment celles de Hanover et la Seine. Le directeur de la Fédération provinciale des comités de parents, M. Pierre Laurencelle, signale qu'une dispute de longue date sur le transfert des terrains d'une division scolaire à l'autre démontre assez bien le manque de précision dans l'Acte scolaire.

Une pétition

"Dans l'édition du 6 décembre du journal "Carillon News" nous lisions, entre autres, sous l'entête "Dilemna facing Board": "The request of a groupe of La Broquerie area landowners for a mass tranfer of land from Seine River School Division to Hanover School Division poses a serious dilemna for the provincial board of reference."



M. André Fréchette

En étudiant la liste des pétitionnaires pour le transfert des terrains, le Comité des parents de La Broquerie s'est vite rendu compte que la majorité de ces gens n'ont jamais eu d'enfants à l'école, n'y ont jamais mis les pieds. "Alors comment peuvent-ils porter un jugement? Surtout lorsqu'ils se servent de l'expression 'I have heard...'' plutôt que d'aller voir sur place."

"Une raison qui les incite à déménager est la question du prix de vente de leurs terrains qui, semblerait-il, triplerait s'ils faisaient partie de la division Hanover."

Selon M. Laurencelle, des problèmes du genre n'existeraient pas si l'Acte scolaire du Manitoba était plus clair sur certains points. "Le vrai problème réside dans le manque de définitions des programmations scolaires et des écoles, dans l'ambiguïté des responsabilités des commissions scolaires vis-à-vis du transport des élèves, et dans la façon de distribuer les octrois."

Le festival du Voyageur

Le festival du Voyageur de Saint-Boniface (Manitoba) débutera avec le grand bal du gouverneur le 11 février, au cours duquel des prix seront décernés pour les meilleurs costumes d'époque. Le festival se poursuivra jusqu'au 18 février.

Des courses de raquette se dérouleront sur la rivière Rouge et la rivière Seine, et la "Canadian National Dog Sled Classic" attirera quelque 20 équipes parmi les meilleures qui se disputeront une bourse totalisant $2,000.

Les participants au "Marathon Foot Race" pourront faire valoir leur endurance dans les diverses catégories de cette épreuve de 15 km (10 milles).

Les spectateurs pourront se réchauffer dans les nombreux "postes de traite" qui leur offriront de la soupe aux pois, de la tourtière et d'autres mets canadiens-français, et réactiver leur circulation en tapant du pied, en giguant et en dansant au son des violons.

On présentera à nouveau des accessoires en fourrure et des oeuvres d'artistes indiens. Des expositions auront lieu entre autres, à la cathédrale et au musée de Saint-Boniface.

En plus des objets recueillis sur place, les quelque 300,000 visiteurs attendus au festival pourront admirer des collections en provenance de Lower Fort Garry et du Musée de l'homme et de la nature.

"Développement et paix"

Un message: passer d'une conscience naïve à une conscience descriptive

"Développement et paix", un organisme canadien mis sur pied il y a dix ans et qui a pour but de "promouvoir la solidarité des Canadiens avec les peuples du tiers-monde, oeuvre au niveau international pour apporter de l'aide aux êtres dans la misère. En fin de semaine dernière au Cusb une cinquantaine de Manitobains ont, pendant deux jours et demi, vécu l'expérience d'une réflexion -appelée ressourcement- sur le sujet.

par André-Yves Rompré

Animée par le directeur du secteur français de "Développement et paix", le père Denis Thibeault ofm, venu de Montréal, des Franco-Manitobains ont assimilé des données tant théoriques que pratiques sur le mouvement d'aide aux démunis.

Que ce soit au Chili, en Bolivie, au Vietnam ou en Rhédésie, chaque année, des hommes sont emprisonnés, des femmes se retrouvent dans la rue, et des enfants démunis, au nom des pouvoirs politique et économique. C'est avec ce corollaire en arrière-plan que s'est déroulée la session de ressourcement du week-end.

Le message qu'est venu livrer le père Thibeault se résume ainsi: "Il faut apprendre à passer d'une conscience naïve à une conscience descriptive devant les situations et les événements qui se vivent dans le tiers-monde". On ne peut, selon le père Thibeault, rester indifférents à la misère d'un aussi grand nombre d'humains.

Nous, des sociétés industrielles plus favorisées au niveau de la qualité de la vie, avons le devoir de promouvoir "le droit des peuples à s'organiser pour faire face à des combats inégaux entre les puissants exploiteurs et les exploités, "les poqués de la vie", comme les décrit le père Thibeault.

A partir de l'expérience biblique et du message de Jésus-Christ, les participants à la session au Cusb ont pu en effet se "conscientiser", s'ils n'ont pas dans l'immédiat la possibilité d'aider directement les peuples en détresse.

Les principes de l'action

Invité à expliquer le discours officiel de l'Eglise, en regard de ses interventions auprès des peuples démunis, le père Thibeault souligne que "l'Eglise doit aujourd'hui s'inspirer d'une théologie inductive pour arriver à vraiment aider". C'est-à-dire que l'action doit partir de la vie concrète des gens pour démontrer la foi et propager le message de l'Evangile".

"Des pressions sont faites sur l'Eglise pour la distraire de la réalité des situations dans les pays où l'exploiteur économique est maître (i.e. les multinationales) et souvent très proche du pouvoir politique."

Citant l'exemple de la prochaine conférence épiscopale latino-américaine qui aura lieu à la fin de janvier à Puebla, au Mexique, le père Thibeault fait remarquer qu'il a appris qu'un groupe de théologiens, chargés de rédiger certains documents de travail pour cette importante conférence, avaient accepté un chèque, de plusieurs millions semble-t-il, de la Cia.



Denis Thibault, ofm

"Ce que Développement et paix propose, c'est une invite à un discours de l'Eglise qui n'ignore pas le contexte politique dans lequel vivent les gens", affirme le père Thibeault. Il convient toutefois que cette position "n'est pas acceptée d'emblée" par tous.

Le père Thibeault connaît particulièrement bien la situation en Amérique du sud pour y avoir vécu pendant cinq ans et travaillé dans les milieux de l'éducation. Dans les gestes qu'il pose en tant que pasteur, il précise enfin qu'il "faut oeuvrer au nom de notre foi et actualiser, dans les faits, l'espérance qui nous habite".

A la succession de M. Camille Legal

Au choix: cinq candidats et cinq options

Encore une fois le 7 février prochain verra une élection scolaire dans Saint-Boniface. Le poste de M. Camille Legal, démissionnaire en novembre dernier, est à combler et les candidats ne manquent pas: ils sont au nombre de cinq.

Mesdames Huguette Beaubien et Evelyne Reese, Messieurs Doug Biggs, Dennis Kiene et Paul Martel. Une absence remarquée, il n'y a personne de Saint-Boniface-Nord. Chaque candidat a ses préoccupations et son programme politique.

par Jacqueline Blay

Mme Huguette Beaubien, d'abord: bien que reconnaissant ignorer les besoins des Saint-Bonifaciens, elle se présente car elle est, selon ses propres termes, "inquiète de l'avenir de l'unité canadienne". "Les anglophones comprennent-ils les besoins des francophones?" demande-t-elle. Et puis, il y a le problème de l'école Guyot qui revient comme un leimotiv chez plusieurs candidats: "Que se passera-t-il au printemps avec le manque d'espace dans cette école d'immersion?", se demande Mme Beaubien.



Mme Huguette Beaubien



Mme Evelyne Reese

Mme Evelyne Reese est peut-être la plus connue du public, ayant fait partie du conseil municipal et ayant été candidate libérale défaite dans le comté de Radisson lors de la dernière élection provinciale. Son programme politique est long et touche beaucoup de points. Par exemple, Madame Reese reproche au système actuel le fait que les parents n'ont aucun droit légal, aucun mot à dire dans ce qui s'enseigne dans les écoles. "Les fonds publics doivent avoir un objectif académique uniquement", ajoute-t-elle. La centralisation et la décentralisation sont deux points essentiels. Trop de centralisation de la part de l'administration de la commission scolaire est néfaste, de même qu'une trop grande décentralisation. Madame Reese se déclare satisfaite de l'administration actuelle, mais souligne que cette dernière influence trop les commissaires. La révision de la loi scolaire ne la laisse pas indifférente, et elle demandera elle-même certains changements au gouvernement Lyon.

M. Dennis Kiene a déjà été candidat comme commissaire scolaire dans Saint-Boniface il y a quelques années. Défait, il a continué à s'intéresser aux affaires de la commission scolaire. L'école d'immersion Guyot le préoccupe, "mais, précise-t-il, je ne suis pas prêt à dire qu'il faudra construire une deuxième école d'immersion au Parc. Il faut regarder le problème à long terme". Le fait de ne pas être bilingue n'est pas un handicap selon lui, car il dit qu'il veillera à ce que les droits de chacun soient respectés, s'il est élu.



M. Dennis Kiene

M. Paul Martel enfin: L'école Guyot revient souvent dans les conversations que l'on a avec lui. Mais il va aussi plus loin et se demande ce qui arrivera à tous ces enfants qui ont suivi des cours d'immersion jusqu'à la neuvième année et qui n'ont pas d'école secondaire à leur disposition pour l'instant. Mis à part ce gros point il est satisfait de la situation et du système actuels.



M. Doug Biggs

M. Paul Martel

M. Doug Biggs connaît, pour sa part, le système scolaire de l'intérieur et c'est là une des raisons pour lesquelles il se présente. Directeur de l'école secondaire Acadia à Fort Richmond il estime que son expérience lui sera utile. Lui aussi déclare qu'il y a un problème de communications entre les commissaires actuels et le public en général. M. Biggs n'est pas bilingue (un handicap dans cette course électorale, selon lui), mais il veillera à ce que les droits au bilinguisme de chaque enfant soient respectés. Il croit fermement au bilinguisme et "l'immersion est la solution de l'avenir" déclare-t-il.

Donc, cinq candidats, cinq personnes intéressées pour des motifs divers. Qui sera soutenu officiellement par l'Association des commissaires d'écoles de langue française? Quelle position prendront-ils sur la question, en suspens depuis des mois, des cours d'éducation sexuelle? Ou sur la révision de la loi scolaire? Et la question du programme "B" refera-t-elle surface d'ici le 7 février?

Le 31 janvier à l'école Prendergast et le 1er février à l'école J.H. Bruns, deux assemblées permettront aux cinq candidats de se prononcer et aux électeurs de faire un choix.

Heure de tombée vendredi 15 h.

De l'artisanat pour tous

Le Centre culturel franco-manitobain, par l'entremise du programme d'artiste-en-résidence du ministère des Affaires touristiques et culturelles du Manitoba et le secrétariat d'Etat, a mis sur pied une salle d'artisanat qu'il souhaite mettre à la disposition de tous ceux désirant apprendre ou perfectionner une ou plusieurs formes d'artisanat.

L'ouverture officielle de la salle d'artisanat aura lieu le jeudi 25 janvier, de 20 h à 21 h, au Centre culturel franco-manitobain. Tous sont les bienvenus.

Du cinéma pour enfants

Trois films pour enfants seront à l'affiche le dimanche 28 janvier, à partir de 14 h 30, à la petite salle du Centre culturel franco-manitobain.

Seront présentés: "Métamorphoses" (animation, Onf), "Ohé, Petiot!" (hongrois) et "La petite sellière" (Onf).

Dans la famille, tout le monde aime Petiot, mais personne n'a le temps de s'occuper de lui. Un beau matin, papa le condamne aux arrêts dans la salle de bain. Et voilà que, sur l'eau de la baignoire, apparaît un bateau, sorti d'un conte de fées, ayant deux nains à son bord. Petiot se confie aux deux personnages et leur épanche sa peine.

Le chant choral

Tous les gens intéressés au chant choral sont cordialement invités à la réunion de clôture de l'assemblée annuelle de Mélo-Mani. Cette réunion aura lieu le lundi 29 janvier à 20 h en la petite salle de spectacle (salle du 100 Nons) au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher à Saint-Boniface.

"Canada du temps qui passe"

Le Centre culturel franco-manitobain présente l'exposition "Canada du temps qui passe", une collection de photographies gracieusement prêtée par l'Office national du film.

Des scènes canadiennes d'hiver et de printemps sont en montre jusqu'au 5 février.

Heure de tombée vendredi 15 h.

En LIBERTÉ... surveillée!

"Ça salit les mains"

Une lettre anonyme signée par "un lecteur assidu" demande à La Liberté de ne pas mettre tant d'encre noire à la toute dernière page du journal. "Ça salit les mains terriblement", commente ce lecteur. A noter toutefois que c'est toujours une annonce publicitaire qui va à la dernière page du journal. Alors, avis aux partisans du "reverse" comme on dit.

La grosse Bertha qui donne des disques

Ceux qui écoutent l'émission radiophonique Pulsation le vendredi soir à Cksb ont la chance de se mériter des disques gratuits s'ils téléphonent et glissent en douce leur nom à l'ordinateur appelé "La grosse Bertha". En échange, celle-ci les accouple à un numéro. Va pour l'opération, mais Bicolo se demande combien d'appels au maximum l'ordinateur peut accumuler par émission avant que ne saute sa génératrice?

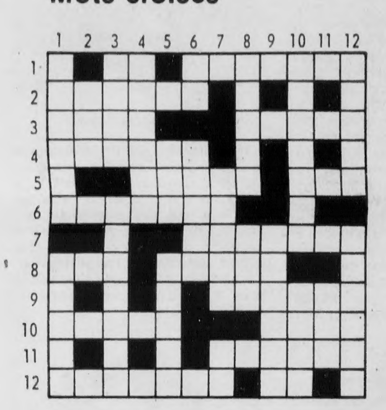
"Exposure" en lutte

Exposure 79, mardi matin. Un monsieur barbu place dans le hall d'entrée de l'université de Winnipeg une banderole fort évocatrice. On peut y lire: "In struggle". Il s'agit du titre de l'organe central du groupe marxiste-léniniste canadien EN LUTTE, comme on n'est pas tenu de le savoir. A quelques mètres de là, le "Student Christian Movement" organise une petite conférence pour enfants d'école intitulée "Quebec: Struggle of a nation? Is it our Struggle?" Naturellement, il n'existe aucun point commun entre les deux organisations. D'autant plus que le journal du parti prolétarien canadien est entièrement bilingue.

Encore la ligue

Comme c'est courant dans bien des collèges et des universités (sauf au Cusb, bien entendu), les "micros" de la période de questions qui a suivi le discours du Dr. Camille Laurin à Exposure 79 mardi après-midi n'ont pas manqués d'être monopolisés par les omniprésents "camarades de la ligue". Et cette "ligue" n'était pas du tout celle qu'on a l'habitude d'accueillir dans nos pages.

Mots croisés



Horizontalement

1 Note de musique - Coiffure
2 Toute espèce de tissu, de fil, etc.
3 Sport chevalin - Siège royal
4 Qui a été tordu plusieurs fois
5 Synonyme de lé - Se rendra
6 Qui marque le calme, fé.
7 Défaut de présence
8 A vous - Mélasse
9 Qui dépasse toute mesure
10 Boyau d'un animal - Gaz rare
11 Toute sorte de monnaie
12 Hautes - Article espagnol

Verticalement

1 Coq de bruyère - Panneau de verre
2 Ote la vie
3 Robuste - Absorbe l'oxygène de l'air
4 Rendu fou
5 Rayon - Meuble fait pour s'asseoir
6 Ceci - Dieu y donna sa loi à Moise
7 Mammifère africain - Carte à jouer
8 Corps céleste lumineux - De lui
9 Substance cornée, légère, et poreuse
10 Usure du sol - Vrai
11 Adjectif possessif
12 Savant musulman - Altéré par l'air



(La solution du 18 janvier)

Le "Coup de pouce" à Saint-Norbert

Comme cela s'était fait l'année dernière à Saint-Norbert, un blitz pour clôturer la campagne annuelle du "Coup de pouce" à **La Liberté** a été organisé. Grâce à une initiative du comité des parents, les élèves de la 8e année de l'école Noël-Ritchot passeront de porte-à-porte chez nos quelque 300 abonnés de Saint-Norbert et de La Salle, à compter du vendredi 26 janvier, pour recueillir des abonnements de soutien. Les abonnés seront, d'ici là, avisés par lettre de la visite des élèves.

Le matin à Cksb

Nadine Hrynek aux commandes

Entre 6 h et 9 h 30 du matin, la voix française du Manitoba vient de changer de ton. Depuis la mi-janvier, en effet, le "morning man" est une femme, Nadine Hrynek, que les auditeurs fidèles connaissent sans doute puisqu'elle est animé, entre autres, l'émission "Discothèque ouverte". "Pour moi, rien n'a changé", lance-t-elle entre deux sourires. Mais gageons que pour une certaine tranche du public, il n'en a pas été de même.

par Bernard Bocquel

"Nadine respecte son public, elle est intéressée à le connaître, à correspondre avec les gens", souligne le réalisateur du "Premier quart", Yves André, un solide moustachu de 36 ans qui réalise depuis maintenant un an cette émission matinale. Et, bien que la nouvelle animatrice ne soit pas encore bien à l'aise, on partage sans arrière-pensées son point de vue de professionnel, si l'on choisit toutefois de se réveiller avec Cksb.

Certains avancent -prudemment- des chiffres: il parait qu'il se trouve entre 5 et 7000 personnes qui écoutent le "Premier quart", à un moment ou à un autre. Aussi Yves André n'hésite pas à avouer "qu'il y a beaucoup de récupération à faire". Mais au-delà de la question des chiffres, un autre problème préoccupe particulièrement le réalisateur: connaître mieux le public pour pouvoir répondre plus facilement à ses goûts, ses aspir% tions.

Et c'est là où le bât blesse. Car de par son tempérament, le Franco-Manitobain ne va pas se précipiter sur son téléphone pour féliciter ou râler les choix opérés par l'équipe du matin. "Nous n'avons pas d'autres outils que notre propre sensibilité. Il n'est certes pas facile de rejoindre tout le monde. Il reste qu'il faut avoir la force de ses opinions, même si elles sont basées sur des sensations", note Yves André.

Pendant le Festival du Voyageur, du 12 au 16 février, l'équipe du "Premier quart" invite ses auditeurs à prendre un petit déjeuner aux crêpes à l'école du Précieux-Sang, à partir de 7 h 30. Durant cette période, un ancien voyageur officiel, Gérard Prenovault, co-animera l'émission avec Nadine Hrynek, en direct du Précieux-Sang.

Un réveil dans la bonne humeur

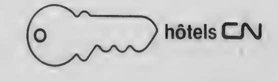
Un exemple concret: le choix musical. Nadine Hrynek explique: "Entre 6 h et 7 h, nous mettons l'accent sur le folklore canadien et les vieux succès. Après, jusqu'à 9 h 39, nous faisons tourner des disques susceptibles de réveiller les gens". Bien entendu, le but principal est d'aider les personnes à se lever de bonne humeur. Yves André confirme: "Nous cherchons à éviter les sujets déprimants. Les informations le sont bien assez. Le 'Premier quart' offre surtout de la musique. Environ les trois quarts du temps lui sont consacrés".

Décidément, ce ne sont pas les bonnes intentions qui manquent, du réalisateur à l'animatrice, qui exprime personnellement son besoin de communiquer la bonne humeur. "Je déteste être seule. J'aime les gens. J'accepte le monde tel qu'il est. Pour moi, la chose la plus importante, c'est de sentir que les gens sont avec moi." Pour Nadine, le lien avec le public est le technicien de l'équipe, Charles Simon en l'occurence. "Il faut que le technicien communique avec toi, que tu sentes sa présence, qu'il participe."

Yves André croit en Nadine. "Elle est positive, et dispose d'une grande capacité affective." Lui-même se dit en harmonie avec ce qu'il fait. Comme le souligne si bien l'animatrice: "Je veux être moi-même, et surtout, je ne cherche pas à imiter d'autres annonceurs." Avec de telles dispositions de la part des principaux responsables et artisans du "Premier quart", nul doute que la cote d'écoute va faire un bond en avant. Et que plus d'un ulcère va ainsi être évité. A moins que les meilleures intentions ne suffisent plus...



Trois membres de l'équipe du "Premier quart". De gauche à droite: Charles Simon, le technicien, Yves André, le réalisateur et Nadine Hrynek, la nouvelle animatrice de l'émission du matin à Cksb. Tous "bien intentionnés" comme l'explique Yves André.



Hockey

Championnat midget du Canada à Winnipeg

Les billets de la Coupe Air Canada 1979, pour le championnat de hockey mineur le plus prestigieux, seront en vente à Winnipeg dès le 1er février.

Les meilleurs joueurs de hockey midget du pays (15 et 16 ans) dont les équipes sont membres des douze divisions de l'Association canadienne de hockey amateur participeront à ce championnat. On peut se procurer un livret de billets à prix réduit pour assister aux matches qui seront disputés au Winnipeg Arena, du jeudi 17 avril 1979 au 22 avril 1979.

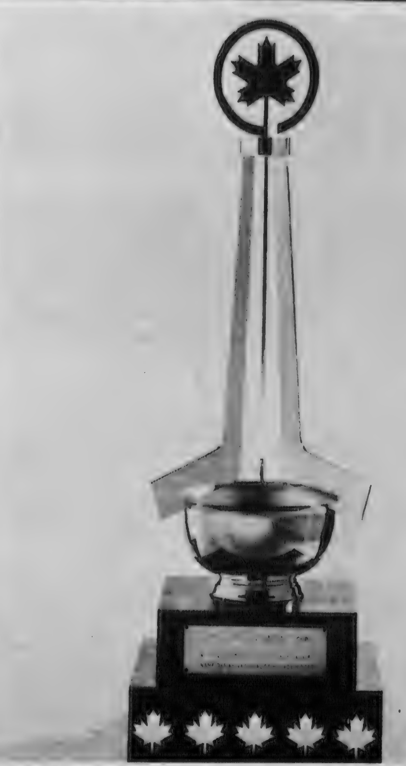
Les douze équipes seront séparées en deux divisions qui joueront trente parties durant les cinq jours et s'affronteront à tour de rôle durant ce championnat. Le championnat pour la Coupe Air Canada et les finales de consolation auront lieu le dimanche 22 avril.

Les fervents du hockey pourront économiser jusqu'à $4 le billet en se procurant un livret de cinq jours valable pour les trente parties. En effet, les adultes pourront se procurer un livret de billets valable pour les cinq jours pour la somme de $12. Les enfants de 12 ans et moins peuvent se procurer le même livret pour $8, réalisant une économie allant jusqu'à $3 le billet.

De plus, chaque livret de billets pour le championnat inclut un bon donnant à son détenteur un rabais sur les finales et les finales de consolation qui auront lieu le dimanche. Les prix réguliers des billets pour les finales seront de $4 pour les adultes et de $3 pour les enfants de 12 ans et moins.

Pendant les cinq jours que durera le championnat, les prix des billets pour une journée seront de $3 pour les adultes et $2 pour les enfants de 12 ans et moins. Chaque partie débutera à 10 h.

De plus, les groupes scolaires et les citoyens de l'âge d'or auront droit à un tarif spécial au Winnipeg Arena jusqu'à 16 h.



La Coupe Air Canada 1979 sera disputée à Winnipeg.

EN DIRECT

À 20 h 30
AUX BEAUX DIMANCHES
"CHACONNE"

un ballet de George Balanchine avec les danseurs du New York City Ballet





LE CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

340, boulevard Provencher, St-Boniface, R2H 0G7, Tél.: 233-8972

Cinéma pour enfants

PROGRAMME

MÉTAMORPHOSES (ANIMATION, O.N.F.) 2 MIN.
OHÉ, PETIOT! (HONGRIE) 70 MIN.
LA PETITE SELLIÈRE (O.N.F.) 16 MIN.

OHÉ, PETIOT!, de Gyorgy Palasthy (Hongrie)

Dans la famille, tout le monde aime Petiot, mais personne n'a le temps de s'occuper de lui... Un beau matin, papa le condamne aux arrêts dans la salle de bains. Et voilà que, sur l'eau de la baignoire apparaît un bateau de conte de fées avec deux nains à son bord. Petiot se tourne vers eux pour épancher son coeur. C'est ainsi que commence un voyage aventureux, à la recherche du temps.

vendredi le 26 janvier
19 h 30 Letellier

dimanche le 28 janvier
14 h 30 Ccfm

Le Centre culturel franco-manitobain et Le 100 Nons présentent...

cabaret cabanon

SPECTACLE — CABARET

340, boul. Provencher
[petite salle de spectacle - 2e étage]
20 h 30: $3.00

LE SAMEDI 27 JANVIER
1979
CHRISTIAN & PIERRETTE LAROCHE

Les billets sont en vente au guichet du Ccfm.

Le 4 février La famille Huggett
(Jeunesses Musicales)
à la salle Pauline Boutal

FRANCOPHONIE MANITOBAINE

VPW 13

Emission télévisée à 22 h
chaque mercredi au canal 13

La connaissez-vous?

France Allain est la candidate de Radio-Canada pour le couronnement de la Reine du Festival du Voyageur.
(Elle était reine du Manitoba Français en 1974).

France est secrétaire, mais aussi comédienne à ses heures: elle jouait dans **"le Réveillon chez Laboucanne"** le rôle de l'infortunée épouse de Louison.

Egalement très sportive, France est une adepte de la raquette, du ski et de la course et, durant ses temps libres, elle est conseillère pour les adolescents du Centre de Ressources de Norwood.

Son sourire reflète bien la joie de vivre qui l'anime, joie de vivre doublée d'une réelle aisance et d'un bon sens de l'humour.

Nous lui souhaitons bonne chance!



"L'ENFANCE À VIVRE" - LE MARDI À 22h00

Une nouvelle émission à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant

Mardi à 22 h 00:

La naissance (1re partie)
«Je serai Geneviève ou Jean-François»

Cette émission qui nous présente surtout l'aspect médical de la naissance, s'attarde aussi au côté humain de cet événement en nous permettant de rencontrer les futurs parents.

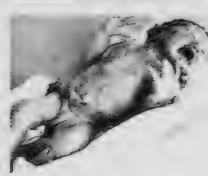
Puis, nous assistons à l'accouchement proprement dit et nous voyons comment la mère, qui demeure consciente jusqu'à la fin, contrôle la situation.

Parallèlement, nous aurons les commentaires d'une petite fille à qui on a fait voir le film de cet accouchement, en compagnie de son père.





Cette série, qui sera diffusée chaque semaine à compter du 16 janvier, le mardi à 22 heures, vise à améliorer les connaissances que chacun a de l'enfant. Si l'enfant a droit à un confort matériel minimum et à une éducation qui lui permette de développer ses facultés, il a également droit à une compréhension et à une éducation qui ne fassent pas de lui un handicapé émotionnel ou intellectuel.





"UNE NOUVELLE CHRONIQUE"

Une Nouvelle Chronique à PULSATION, tous les jeudis Centre d'Emploi
Une Nouvelle Chronique à PULSATION, tous les jeudis à 18 h 40, sera animée par monsieur Léo Leblanc du Centre d'Emploi du Canada. Cette chronique relève les problèmes auxquels ont à faire face les jeunes de .

18-25 ans, lorsqu'ils affrontent le marché du travail et des solutions possibles. En deuxième partie, Madeleine Bourgouin nous dresse un un éventail sommaire des possibilités d'emploi dans l'immédiat.

PULSATION DIFFUSÉE DU LUNDI AU VENDREDI DE 18h15 à 20h30



CKSB — 1050

Venez prendre votre petit **"déjeuner aux crêpes"**, à compter de 7 h 30, du 12 au 16 février inclusivement, dans une atmosphère du Temps du Festival. Grâce à une initiative de la classe des finissants de l'école du Précieux-Sang et entourés de musique, de chansons, de danses, de petits sketches animés par des enfants du milieu, vous vous retrouverez en famille.

UN REGAL SANS ÉGAL...!

CKSB vous attend donc et vous invite également à venir siroter un café à ses frais au Centre Communautaire du Précieux-Sang, 202 rue Kenny. Gérard Prenovault co-animera avec Nadine Hrynek, animatrice à **PREMIER QUART,** cette émission en direct réalisée par Yves André. A la recherche, Bernice Parent.



VOUS VEUT DE LA FÊTE

DU 12 AU 16 FÉVRIER INCLUSIVEMENT CE SERA LE RÉGAL DU 10e ANNIVERSAIRE DU "FESTIVAL DU VOYAGEUR".

CKSB — 1050

ÉDITION SPÉCIALE

Le lundi 29 janvier, **CAHIER MANITOBAIN** offre une édition spéciale qui sera diffusée entre 16 h 30 et 17 h 00. Un reportage sur le débat public qui se déroulera le samedi 27 janvier au Cusb.

aura pour thème: **LES FRANCO-MANITOBAINS PARTICIPERONT-ILS AU FOLKLORAMA?**
Les Danseurs de la Rivière-Rouge, qui organisent ce débat, le souhaitent.

Une émission réalisée par Georges Paquin et animée par Marie Benoist-Martin

LUNDI À 19h00: ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE

Louison, le Fils prodigue parti il y a quelques années avec l'argent du père est de retour. Il rembourse son dû, intérêt et principal, puis repart en empruntant une plus grosse somme, et, ô scandale, après avoir dénoncé le futur beau-père de **Ti-Noir.**

Certains disent que ce dernier, possesseur d'un alambic, fabrique clandestinement de l'alcool...

Scénario et dialogues:
Henri Létourneau

Réalisation: Marcel Collet



LUNDI À 19h30: DIMENSION J

Rétrospective des "**Dimension J**" musicales

réalisées ces dernières années et mettant en vedette:
- Normand Lemoing
- Gisèle Fredette
- Denise Legal
- Lizanne Lachance
- Madeleine Lépine

et bien d'autres...

Dimension J, une émission faite pour et par les jeunes.

Animation:
Diane Dacquay et
Marc Deschambault

- Réalisation: Gilles Paquin -



Marc Deschambault Diane Dacquay

DIMANCHE À 19h00: EN ROUTE

EN ROUTE vous invitera à vous arrêter à Saint-Adolphe, village situé à quelques kilomètres de Winnipeg.

En discutant avec des résidants de cette localité, **Denis Chagnon** tentera de retracer l'histoire de cette communauté dont la situation géographique est l'une des raisons de son développement rapide il y a quelques années.

Aujourd'hui, vu l'urbanisation croissante de Winnipeg, qu'est devenue Saint-Adolphe?

Animation: Denis Chagnon
Réalisation: François Savoie



Rectificatif:
une erreur s'est glissée dans la publicité de En Route du 21 janvier. Il fallait lire: France Lemay, métisse originaire de Saint-Pierre-Jolys.

JEUDI À 19h00: GÉNIES EN HERBE

L'équipe de Lorette affrontera celle du Petit-Séminaire



Animation: Pierre d'Auteuil — Réalisation: Marie Benoist-Martin.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

27 janvier

8:00 ECOLE DE SKI SUNLIFE
8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 CANDY
9:30 KARINO
"Difficile épreuve".
10:00 MORDICUS
Films documentaires réalisés par Louis Ricard.
10:30 LES HEROS DU SAMEDI
"Basketball" chez les filles.
11:30 TELEJEANS
Jean-Paul
12:00 JEAN-PAUL II EN AMERIQUE
(Notre-Dame de la Guadeloupe)
14:00 DECLIC
15:00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
16:00 SEMAINE PARLEMENTAIRE
17:00 BAGATELLE
18:00 HEBDO-SAMEDI
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens. Reporters sportifs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 A CAUSE DE MON ONCLE
22:00 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
"Les Créoles". Les noirs et les mulâtres du sud-ouest de la Louisiane qui parlent français et jouent de la musique Cajun.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 LES AFFAIRES DE L'ETAT
Le Parti Conservateur.
23:10 CINEMA
Impossible... par français. Comédie réalisée et interprétée par Robert Lamoureux, Pierre Mondy et Jean Lefebvre. Ayant perdu son emploi, un comptable se fait engager par une agence de détectives privés. Il a vent d'une transaction qui pourrait lui rapporter gros: mettre la main sur un stock de minerai rare (Fr. 74).
24:55 CINE-NUIT
Une corde, un colt. Western réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Michèle Mercier, Lee Burton et Anne-Marie Balin. Un homme a été lynché pour avoir avec ses deux frères volé la paie des hommes du maître de la ville. Sa veuve demande à un ami expert tireur de venger son mari (Fr. 68).

DIMANCHE

28 janvier

8:30 PASSE—PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 GRISU, LE PETIT DRAGON
9:45 UNE FLEUR M'A SIT
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 C'EST LE NOM D'LA GAME
Documentaire réalsé par Sylvie Van Brabant. Des citoyens de St-Paul et de St-Vincent deux petites communautés francophones de l'Alberta, tentent de faire le point sur le problème de leur survivance dans cette province.
12:00 LA SEMAINE VERTE
13:00 L'UNIVERS DES SPORTS
"Rencontre internationale de gymnastique à Tokyo". Réal.: Guy DesOrmeaux.
14:30 FRANCOPHONISSIME
15:00 JEAN-PAUL II EN AMERIQUE
(Ouverture de la conférence).
16:00 SECOND REGARD
17:00 INITIATION A LA MUSIQUE
17:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
18:00 HEBDO-DIMANCHE
19:00 EN ROUTE
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Donald Lautrec (3e de 4). "La Chanson, de 40 à 70". Invités: les groupes Toulouse et Minuit, Michel Louvain, Véronique Béliveau et Douglas Roy. Dir. musicale: Daniel Hétu. Réal.: Michel Gaumont.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Chaconne. Ballet de George Balanchine. Musique tirée de l'opéra "Orphée" de Gluck. solistes: Suzanne Farrell et Peter Martins, avec les danseurs du New York City Ballet. Chef d'orchestre: Robert Irving. Réal.: Pierre Morin.
21:00 LES BEAUX DIMANCHES
Orchestre symphonique de Toronto en Chine. Tournée de l'Orchestre symphonique de Toronto en Chine en janvier 1978. Directeur musical: Andrew Davis. Egalement en tournée: Maureen Forrester, contralto, et Louis Lortie pianiste.
22:30 LE TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-CLUB•
Adoption. Drame réalisé par Marta Meszaros, avec Kate Berek et V. Miklos. Une célibataire de 42 ans veut avoir un enfant mais son amant, marié et déjà père, refuse catégoriquement. Elle déverse son trop-plein d'amour sur une fillette confiée à la garde de l'Etat (Hongr.).

LUNDI

29 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 NOS ARTISANS QUEBECOIS
12:00 VERS L'AVENTURE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAICHE
De Jonquière. "La Politique".
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
"L'âne blanc".
15:45 LES CHIBOUKIS
"Les Chiboukis secs".
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE
19:30 DIMENSION "J"
"Rétrospective".
20:00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Guy Provost, Dorothée Berryman, Sherge Turgeon, Marjolaine Hébert, Raymond Legault, Jean-Jacques Desjardins, Sylvie Léonard, Rachel Cailhier, Robert Desroches et Roger Guertin. Laurent, furieux, ne veut plus voir un seul membre de la famille Jacquemin chez lui. Pourquoi Léandre a-t-il donné rendez-vous à la veuve Cadieux? Réal.: Yvon Trudel.
20:30 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.
21:00 TELE-SELECTION
Angoisses: M pour meurtre (K Is for Killing). Drame réalisé par Lewis Logan, avec Gayle Hunnicut, Stephen Rea et Jean Kent. Un homme d'affaires échappe à une tentative d'assassinat. son fils, volage et libertin, engage un couple de détectives privés afin de trouver l'employeur du tueur à gages (Brit.).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 LES NOUVELLES DU SPORT
23:20 AUX FRONTIERES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 28 janvier à 13 h 30.
23:50 UN PAYS, UN GOUT, UNE MANIERE
"La Terre, le rang et la seigneurie".
24:20 LES BRIGADES DU TIGRE
"Don de Scotland". Le jour de la cérémonie de clôture des Jeux de la 3e Olympiade (1908), Scotland Yard procède à l'enterrement discret de l'escroc Tommy Bennett. Quelque temps plus tard, sa présence est signalée en France.

MARDI

30 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
"Le Castor" (2e de 5).
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Le Meuble".
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: un porte-serviettes, avec Claude Paré. Cuisine: côte de boeuf, avec Françoise Sesé.
11:30 LE MONDE EN LIBERTE
"Marais tropicaux".
12:00 LASSIE
"La Séparation" (6e de 7). Les garçons avancent dans les cavernes et s'y égarent. Soudain, une ombre géante approche.
12:30 LES COQUELUCHES
Invités: Fabienne Thibault et Jean Lapointe. Réal.: J. Boisvert.
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
Columbo: le Spécialiste. Policier réalisé par Hy Averback, avec Peter Falk. Un chirurgien ambitieux pratique une intervention à coeur ouvert sur un cardiologue et commet volontairement une erreur technique. Il assassine l'infirmière témoin (Brit.).
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES ORIENTAUX
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE DE DISNEY
Les aventures de deux bandes rivales qui tentent de cambrioler la même banque (dern. de 2). Avec Bill Bixby, Susan Clark.
20:00 GRAND-PAPA
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Valérie Gagné, Margot Campbell, Paul Berval et Normand Lévesque. "Hit an Run". Rollie St-Germain, un client de Rémi, est dans le pétrin. Que cache Francine à Rémi? Réal.: Geneviève Houle.
21:00 TELEMAG
22:00 L'ENFANCE A VIVRE
"Je serai Geneviève ou Jean-François". Naissance d'un enfant. Témoignage de parents et de médecins. Rech.: Pauline Langlais. Participants: Joan et Marc Doré, Jany et Léo Boyer, Madeleine et Donald Lutrel. Invités: MM. Alfred Tomatis et Gilles Mercier. Réal.: Robert Séguin.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 RENCONTRES
Invité: Paul Ohl. Ex-directeur général au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports. Int.: Wilfrid Lemoine. Réal.: R. Beaugrand-Champagne.
23:50 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Bertin se raconte (dern. de 2). Réal.: Jean Faucher.
24:20 CINEMA
Trois soirées au Plaza. Film réalisé par Arthur Hiller, avec Walter Matthau. Après 24 ans de mariage, un couple refait son voyage de noces.

MERCREDI

31 janvier

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 L'EVANGILE EN PAPIER
"Guérison d'un aveugle"
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:15 YOU HOU
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
"Périnatalité", avec Nicole Hébert-Marchand. Soins du nourrisson: le bain; un mot sur la circoncision. "A votre santé".
11:00 LES TROUVAILLES CLEMENCE
Préparation et cuisson des artichauts à la romaine, avec Rita Claude. Décoration petit budget, avec Andrée Desbiens.
11:30 LES COQUELUCHES
12:30 JEAN-PAUL II EN AMERIQUE
(Départ de Mexico).
13:30 TEMPS DE VIVRE
15:00 MON PAYS, MES AMOURS
15:30 TOUMAI
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
Etienne, manquant d'inspiration, suit un conseil de Dollard.
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredei.
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
19:30 LA PETITE PATRIE
20:00 RACE DE MONDE
20:30 HORS SERIE
Au plaisir de Dieu. D'après le roman de Jean d'Ormesson. Avec Jacques Dumesnil, France Lambiotte, Elisabeth Janvier et François Maistre. Histoire d'une famille d'aristocrates. [**3e de 10**]. "Le Précepteur". Gabriel engage Jean-Christophe Comte comme précepteur de ses fils, de ses neveux et du fils de l'intendant. Ce jeune timide et maladroit leur fait découvrir un monde nouveau et les initie à la poésie moderne, à l'Histoire de la Révolution, à la philosophie.
21:30 SCENARIO
Ariane. Dramatique de Nicolas Bornemisza et Diane C. Fancott.
22:00 SCIENCE-REALITE
"La Météorologie et les prévisions" Invités: MM. Gaston Paulin, dir. Service de météorologie, ministère des Richesses naturelles: André Robert dir. du Centre.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Sherbrooke. "Namesokanjik" (lieu où se tiennent les poissons;. Le premier observatoire.
24:20 CINEMA•
L'Authentique Procès de Carl Emmanuel Jung. Documentaire réalisé par Marcel Hanoun, avec Gérard Vaudran, Michèle Lonsdale et Raymond Jourdan. Carl Emmanuel Jung, paisible fonctionnaire allemand, mélomane averti et père exemplaire, subit son procès pour avoir signé l'arrêt de mort de milliers de juifs.

JEUDI

1 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 MAGAZINE -EXPRESS
"Artisanat", avec Carmen Montpetit-Brazeau. Rénovation des chaises de parterre :1re de 2).
11:00 LES TROUVIALLES DE CLEMENCE
11:30 TES FILLES ET MES GARCONS
12:00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
"Le Petit Crabe".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"La Crise du logement" (dern. de 2). Me Pierre Sylvestre analyse les principales implications juridiques et sociales du logement.
14:30 CINEMA•
La Croisière du Navigator. Comédie réalisée par Buster Keaton et Donald Crisp, avec Buster Keaton, Kathryn McGuire et Frederick Vroom. Un aristocrate est amoureux de la fille d'un armateur qui vient de vendre le paquebot "Navigator" à un petit pays en guerre. Des espions font dériver le navire vers la haute mer (USA 24, sous-titré).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 GENIES EN HERBE
Lorette vs Petit Séminaire.
19:30 DU TAC AU TAC
20:00 LE TRAVAIL A LA CHAINE
Animateur: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette Le-Royer.
20:30 LES GRANDS FILMS
Pas de problème ou le Voyage de M. Michalon. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Miou-Miou, Bernard Menez, Jean Lefebvre et Henri Guybet. Un homme meurt dans l'appartement d'une jeune fille qui sortait de prison. Cette dernière, avec l'aide d'un ami étudiant en médecine cache le cadavre dans le coffre de l'auto du père de l'étudiant (Fr. 75).
22:30 LE TELEJOURNAL
23:20 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINEMA
Chérie, je te présente ma femme (Three's a Crowd). Comédie réalisée par Harry Falk, avec Norman Fell, Larry Hagman et Jessica Walter. Croyant sa femme morte dans un accident d'avion, un homme se remarie. Lorsqu'elle réapparaît, il est embarrassé mais adopte une solution ingénieuse (USA 69).
24:40 CINE-NUIT
Charlie et ses deux nénettes. Comédie réalisée par Joël Seria, avec Serge Sauvion, Nathalie Drivet, Jeanne Goupil et Jean-Pierre Marielle. Charlie rencontre deux jeunes filles qui se cherchent du travail mais sans trop d'ardeur. Il décide de reprendre avec elles son ancien métier de marchand ambulant (Fr. 73).

VENDREDI

2 février

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 ENVIRONNEMENTS
Emission du Conseil des ministres de l'Education. "Le Monde de la récréativité". L'homme a toujours organisé la nature et l'a aménagée en jardins et en parcs [**dernière**].
11:30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:00 PRINCE NOIR
"Le Trésor de la baie Waleback".
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Le Saguenay-Lac-Saint-Jean" (1re de 2). Marcel Lapointe, peintre.
14:30 LES ATELIERS
D'Edmonton. M. André Dubuc, peintre, se spécialise en aquarelles. M. Fernand Pahud fabrique des raquettes selon la méthode indienne. M. Jean Frey, d'origine alsacienne, exerce le métier de mouleur de bronze et d'aluminium.
15:30 FANFRELUCHE
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
"Mi-fa d'en haut".
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ETAIT UN FOIS... L'HOMME
19:30 BONJOUR, COMMENT MANGEZ-VOUS?
20:00 DEUX ENFANTS EN AFRIQUE
Aventures de Wladyslaw Slesicki, d'après le roman "Le Gouffre noir". Avec Tomasz Medrzak et Monica Roska. Un garçon de 14 ans et une fillette de 8 ans vivent dans le désert et la forêt tropicale du continent africain, vers 1880 [**3e de 8**]. "Le Désert". Chamis ne veut aucun mal à Nell et Stas; il désire simplement se joindre à Mahdi et ses partisans. Stas découvre de la nourriture qu'il leur a laissée, afin qu'ils puissent s'évader.
20:30 SUPER STAR
Invité: Michel Louvain. Dir. Musicale: Georges Tremblay. Animateur: Jacques Boulanger. Réal.: Aurèle Lacoste.
21:30 FORUM
Animateur: Louis Martin. Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Demeules.
22:30 LE TELEJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINEMA
Ça n'arrive qu'aux autres. Drame réalisé par Nadine Marquand-Trintignant, avec Catherine Deneuve et Marcello Mastroianni. Une fillette de 18 mois meurt soudainement. Ses parents s'enferment dans leur douleur et refusent de sortir de leur appartement. Le mari finit par réagir et entraîne sa femme dans un voyage en auto. En assistant par hasard à une noce campagnarde, le couple semble reprendre contact avec la vie (Fr.-it. 71).
1:00 CINE-NUIT
Heureux qui comme Ulysse. Conte réalisé par Henri Colpi, avec Fernandel, Rellys, Henri Tisot et Mireille Audibert.

Le Conseil jeunesse provincial, par un projet spécial de formation et d'éveil des jeunes francophones à leur milieu, a mis sur pied une équipe de quatre personnes chargées de la rédaction de cette page. L'équipe prépare des articles en espérant intéresser le plus de jeunes possible au travail qui les attend pour assurer le rayonnement du fait français au Manitoba.

La Liberté met gracieusement cette page à la disposition des jeunes Franco-Manitobains. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et les responsables du projet.

"Cabaret Cabanon"

Une approche pour le 100 Nons

C'est le samedi 13 janvier dernier que le 100 Nons a inauguré la série de cabarets CABANON, avec le spectacle de Louis Dubé et Olivier Lefèvre.

par Gilles Dumaine

La série Cabanon présente une approche tout à fait différente pour le 100 Nons, qui a choisi cette année de présenter, pour une durée de trois mois, seulement des artistes professionnels ou semi-professionnels dans une atmosphère de cabaret.

Madeleine Lépine, directrice du 100 Nons, affirme que "le 100 Nons n'abandonne pas les artistes novices, mais nous voulons donner la chance aux jeunes de voir comment se produisent des professionnels afin que les débutants apprennent à se présenter en scène".

"Du mois de janvier au mois de mars, poursuit-elle, nous aurons deux spectacles par mois, avec un autre en avril. Tous les artistes seront des professionnels du Manitoba, tels que Louis Dubé et Chatrelu. Il y aura aussi un spectacle spécial de Jim Corcoran et Bertrand Gosselin, du Québec, présenté en collaboration avec le Conseil jeunesse provincial."

Il reste à voir si cette nouvelle direction du 100 Nons aidera vraiment à développer davantage les talents novices franco-manitobains. Car si le manque de jeunes au spectacle de Dubé et Lefèvre indique quelque chose, c'est que soit on a oublié de leur expliquer cette nouvelle approche, ou les jeunes ne sont tout simplement pas intéressés.

On pourra sans doute juger davantage au prochain cabaret Cabanon le samedi 27 janvier, lorsque Pierrette et Christian Laroche seront en spectacle.

Un "super-boum" à Saint-Boniface en mai

par Roger Lagassé

"Super-boum 79" est le titre du Festival théâtre jeunesse qui se déroulera à Saint-Boniface les 18, 19 et 20 mai. Des troupes de jeunes Franco-Manitobains, de Fransaskois et de Franco-Albertains s'y présenteront.

Neuf professeurs, des écoles du Précieux-Sang, de Sainte-Anne-des-Chênes, de Saint-Claude, de Sainte-Agathe, de Powerview, de Saint-Léon, du collège Saint-Boniface, et de la régionale de Saint-Paul en Alberta, se rencontraient le 1er décembre à Saint-Boniface pour une journée d'ateliers en technique et mise-en-scène dirigés par le Cercle Molière en préparation de "Super-boum 79".

"Nous inviterons des professionnels qui partageront leurs expériences avec les jeunes. L'appréciation se fera surtout en discussion, mais il y aura des prix pour les meilleurs comédiens et comédiennes et un prix spécial pour la meilleure création originale" a déclaré Irène Mahé, la coordonnatrice de l'événement.

Afin d'assurer le plus d'échange possible, les quelque 200 jeunes participants passeront la fin de semaine du Festival en résidence à Saint-Boniface.



Des étudiants au Festival Théâtre Jeunesse du Cercle Molière en juin 1978.

Lettre à La Relève

L'A.U. réagit au billet

Voilà la dernière goutte qui a fait renverser le verre! Lorsque j'ai lu l'article de M. Roger Lagassé, daté du 18 janvier dernier, je me posais plusieurs questions.

Eh oui, en effet, "La Relève" a bien su stimuler la réaction des jeunes Franco-Manitobains. Par contre, je ne crois pas qu'elle ait beaucoup "relevé" leur esprit ou leur espoir. Jusqu'à présent, les grands titres portent sur des sujets négatifs. Que sont devenus les bonnes nouvelles, les encouragements, les bonnes choses? Pourquoi les journalistes de nos jours ne recherchent-ils que les problèmes et les points négatifs de nos maints organismes francophones? Le vieux dicton "de se manger la laine sur le dos" se reflète bien chez nous, les Franco-Manitobains.

Je crois que M. Lagassé a oublié de mentionner quelques-unes des raisons majeures pour notre refus du spectacle Louis Dubé - Olivier Lefèvre. Il n'a pas indiqué que le même spectacle passait une semaine auparavant au Ccfm. La chose qui m'intrigue le plus c'est le fait que M. Lagassé avait comme premier but d'écrire un article au sujet de Mlle Evelyne Bosc, notre représentante culturelle, et des activités qui se passaient au Collège. Pourquoi, tout à coup, l'article a-t-il changé de couleur et n'a-t-il visé qu'un seul événement? Un événement qui était basé sur une décision faite à l'unanimité par l'exécutif de l'Association des universitaires. (En passant, qui est un exécutif, élu par les étudiants pour les représenter et pour organiser des activités avec leur argent.) Si les étudiants n'étaient pas d'accord avec notre décision, ils n'avaient qu'à nous le dire (puisque les minutes des réunions sont toujours disponibles). En ce qui concerne la réunion à "huis clos", cela est un faux reportage de la part de M. Lagassé. L'exécutif de cette année n'a jamais eu de réunion à "huis clos" et n'avait jamais l'intention d'en avoir une. M. Lagassé avait demandé de prendre une photo de groupe de l'exécutif et puisque nous n'étions pas tous présents (par contre, nous avions quorum), je l'ai invité à revenir la semaine prochaine.

En plus, je vois difficilement, ici, au Manitoba, où il y a une minorité de francophones, un spectacle faire une tournée de dix présentations à $250.00 chacune. Pourquoi saturer le marché?

Ici, au Collège, on est une fraction de cette minorité, et nous, l'exécutif, avons appris comment travailler avec notre groupe. Nous avons fait beaucoup de bien ici au Collège et si les journalistes pourraient arrêter de critiquer "le Collège", peut-être que les inscriptions seraient plus élevées.

Si nous, les francophones, n'arrêtons pas de se piquer l'un l'autre, quel espoir y a-t-il pour la francophonie (surtout au niveau des jeunes et jeunes adultes)?

Merci pour votre attention,
Monique Brunel, Présidente
de l'Association des universitaires.

le 19 janvier 1979

Note de "La Relève"

L'article "Louis Dubé ne chantera pas au Cusb" du 18 janvier ainsi que les lettres reçues suite à cet article ont très bien servi aux buts ultérieurs de notre page. Les buts sont la formation et la prise de conscience des jeunes au Manitoba. Les membres de "La Relève" prennent en note vos recommandations dans un esprit de formation, en espérant que ce soit réciproque.

Les articles dans notre page sont la responsabilité des personnes qui signent les textes imprimés dans cette page. Si vous avez des lettres à nous envoyer (au sujet de ces articles), adressez-les à "La Relève", 273, rue Taché, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 1Z8.

Les "chansons à répondre" ont aussi leur histoire

Une réunion-conférence de la Société historique de Saint-Boniface a rassemblé vendredi dernier une centaine de personnes venues écouter M. Marcien Ferland, originaire de La Broquerie, parler de folklore. Un folklore particulier toutefois, celui des "chansons à répondre", fort répandues chez nos ancêtres canadiens-français et qui présentent un intérêt historique fascinant.

par André-Yves Rompré

Le conférencier a expliqué qu'il poursuivait des recherches depuis 1973 sur la tradition des chansons à répondre au Manitoba français. Grâce à une subvention gouvernementale, M. Ferland a, depuis ce temps, visité 35 paroisses du Manitoba français et de la Saskatchewan, interviewé et écouté quelque 45 "chanteurs" et finalement, a colligé les textes et les airs de 150 pièces.

Le fruit de ses recherches fera bientôt l'objet d'un bouquin dans lequel apparaîtront 127 de ces chansons à répondre. L'ouvrage, publié aux éditions du Blé, doit être lancé vraisemblablement à la mi-février.

Une chanson à répondre

Pour M. Ferland, "une chanson à répondre, c'est une chanson populaire, transmise par tradition orale et qui n'a pas de compositeur connu".

Fort populaires dans les "veillées" d'autrefois, les chansons à répondre ont des caractéristiques distinctes de toute autre forme musicale: ce sont des chansons comiques dont le but est de faire rire. Deuxièmement, ce sont des chansons essentiellement narratives et brèves. Le style est direct et concis. Une troisième caractéristique propre aux chansons à répondre, c'est qu'elles s'inspirent de la terre et de la vie rurale. Elles sont chantées dans la langue du paysan.

Quatrièmement, leur rythme est simple et rapide, pour mieux convenir à l'accompagnement des pieds. Enfin, ces chansons supposent, pour garder leur caractéristique initiale, le concours d'un public restreint pour que celui-ci puisse effectivement "répondre".

Une tradition orale

Un peu comme l'histoire de "l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'ours", les chansons à répondre ont été transmises oralement au gré des contacts de tout un chacun, venu de partout et de nulle part.



M. Marcien Ferland

Dans ses recherches, M. Marcien Ferland a noté quatre principales sources de transmission de chansons folkloriques canadiennes-françaises: les voyageurs d'abord, puis la vague de colons venus du Québec et de la France, puis les travailleurs itinérants (les "batteux", les hommes et les femmes engagés), et enfin, les cahiers de chansons. "Ces derniers, moins nombreux, ont été plus souvent qu'autrement transmis de mère en fille." Il en existe quelques-uns au Manitoba français, et un peu comme les recettes de nos grand-mères, ceux qui en possèdent les conservent jalousement.

Puisque les chansons à répondre ont été transmises la plupart du temps oralement, apprend-on de M. Ferland, il est normal qu'elles s'appuient avant tout sur la mémoire de ceux et celles qui les ont chantées ou qui les ont écoutées.

Pour qu'elles se retiennent facilement, la technique employée pour rendre correctement une chanson à répondre repose sur quatre facteurs qui facilitent leur apprentissage. Ce sont d'abord l'intrigue chantée dans la chanson à répondre, puis la rime, qui doit être facile, et enfin l'imbrication des couplets dont certaines strophes sont reprises d'un couplet à l'autre. "Pis quand t'oublies un mot, tu y'en sacres un autre", s'est fait dire M. Ferland par un vieux chanteur de chansons à répondre.

Pour conclure, M. Ferland s'est rendu à l'évidence qu'il n'existe pas de folklore véritablement franco-manitobain dans la chanson à répondre, "parce que toutes les chansons chantées sont venues soit du Québec ou de la France originellement".

"Seules les chansons métisses sont véritablement issues d'un folklore manitobain", a-t-il indiqué, en rendant une espèce d'hommage aux descendants de Louis Riel.

ÉLECTION
LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4

Avis est, par les présentes, donné que, dans le district scolaire de Saint-Boniface No 4, il y aura une élection où les votants seront appelés à élire un Commissaire pour siéger au Conseil d'Administration de la dite division scolaire.

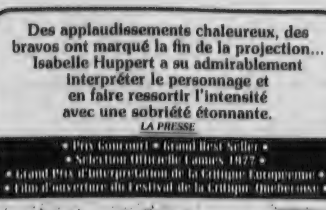
Voici la liste des candidats:
BEAUBIEN, Huguette - 37 Cherry Crescent
BIGGS, R. Douglas - 92 Park Grove Drive
KIENE, Dennis C. - 16 Coral Crescent
MARTEL, Paul - 1046 Cottonwood Road
REESE, Evelyne - 110 Clearwater Road.

LE SCRUTIN

Les bureaux de scrutin pour choisir le Commissaire qui siégera au Conseil d'Administration de la division scolaire seront ouverts le mercredi, 7 févier, 1979, de 8h à 20h.

VOTE PAR ANTICIPATION

Afin de permettre aux votants d'exercer leur droit de suffrage et pour ceux
a. qui prévoient devoir s'absenter le jour de l'élection ou qui seraient incapables de se rendre à l'endroit de votation qui leur est indiqué; ou
b. qui en sont empêchés par leur état de santé
un BUREAU de VOTATION ANTICIPÉE sera ouvert le vendredi, 2 février, le samedi, 3 février et le lundi, 5 février, 1979 de 17 h à 21 h, au Centre d'Âge d'Or de Saint-Boniface nord, 212 rue Dumoulin.





avec
ISABELLE HUPPERT · YVES BENEYTON
d'après le roman de PASCAL LAINÉ, Prix Goncourt
produit par YVES GASSER et YVES PERROT

le 1er février
12 h 30 et 20 h au CUSB

explorations

Le Conseil des Arts désire que le plus de monde possible s'intéresse aux arts et à la culture, et découvre et apprécie notre patrimoine. Si vous avez un projet en ce sens, qui soit imaginatif et novateur, adressez-vous à Explorations.

Explorations subventionne ce type de projet sur recommandation de ses comités régionaux. Ses concours sont ouverts à tout individu, groupe ou organisme canadien.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous, en joignant à votre lettre une brève description de votre idée et toute indication biographique utile.

Prochaines dates limites: 1er mars, 1er juin.

Programme Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario)
K1P 5V8

Programme mis en oeuvre par le Conseil des Arts du Canada

LANCEMENT OFFICIEL DE DEUX LIVRES
ÉDITIONS DU BLÉ

Lancement officiel du livre de Auguste-Henri de Trémaudan
HISTOIRE DE LA NATION MÉTISSE DANS L'OUEST CANADIEN
le vendredi 16 février à 20 heures au gymnase du Collège Universitaire de Saint-Boniface



Un livre qu'il fallait réimprimer parce que l'auteur raconte une histoire qui doit être mieux connue. La préface de monsieur Alfred Monnin et les illustrations de Robert Freynet ajoutent à la valeur de ce volume. Un livre à lire et à offrir à ses amis.

Bienvenue à tous

Lancement officiel du livre de Marcien Ferland
CHANSONS À RÉPONDRE DU MANITOBA FRANÇAIS
le jeudi 15 février à 20 heures au gymnase du Collège Universitaire de Saint-Boniface

Des chansons, des commentaires, de la musique et des illustrations de Réal Bérard que l'auteur nous présente dans un magnifique volume dédié à la mémoire de son collègue, le regretté professeur Robert Painchaud.

Bienvenue à tous



employeurs

vous perdez* de l'argent par votre faute

Réduisez vos impôts en créant des emplois. Stimulez ainsi vos affaires.

Le gouvernement du Canada, par son PROGRAMME DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'EMPLOI, accorde des crédits d'impôt à toute entreprise participante qui crée des emplois supplémentaires découlant directement des dispositions de ce programme.



Maintenant encore plus accessible et plus profitable...

1) la durée du programme a été portée de 9 à 12 mois; ainsi vos crédits d'impôt peuvent être augmentés de 33⅓%.
2) la procédure de participation au programme a été simplifiée;
3) les employeurs admissibles sont maintenant plus nombreux;
4) la sélection des employés est encore plus grande (employés en chômage depuis 2 semaines ou plus au lieu de 8 semaines ou plus précédemment).

Procurez-vous notre nouvelle brochure explicative au Centre d'Emploi du Canada/Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus près de chez vous.

*** peut-être**



Emploi et Immigration Canada
Bud Cullen, Ministre

Employment and Immigration Canada
Bud Cullen, Minister

Les élections à la division scolaire de Saint-Boniface

Une élection se tiendra à la division scolaire de Saint-Boniface le 7 février dans le but de trouver un successeur à M. Camille Legal qui, on s'en souvient, avait remis sa démission le 21 novembre dernier.

Les enjeux de cette élection sont particulièrement importants pour la cause francophone au Manitoba, en raison de l'effet d'entrainement qu'ont les débats dans cette division sur le reste du secteur scolaire français dans la province.

Au départ, les rumeurs laissaient courir le bruit qu'il y aurait un bonne dizaine de candidats pour aspirer au poste. A la fermeture de la période de remise des candidatures, mercredi dernier, cinq candidats s'engageaient officiellement dans la lutte: deux femmes, Mmes Huguette Beaubien et Evelyne Reese, de même que trois hommes, MM. Doug Biggs, Dennis Kiene et Paul Martel.

De plus, au moment où nous allions à l'imprimerie, nous avons été informés que la Fédération provinciale des comités de parents avait dressé un questionnaire-sondage à l'intention des candidats qui seront appelés à exprimer leurs positions sur des sujets très précis concernant la question scolaire. Nous espérons pouvoir rapporter les résultats de ce sondage dans notre prochaine livraison.

La foire du Manitoba, un événement pour toute la famille

Quelques-uns des plus beaux spécimens d'animaux de ferme d'Amérique du Nord seront présentés au "Royal Manitoba Winter Fair" à Brandon (Manitoba) du 26 au 31 mars 1979.

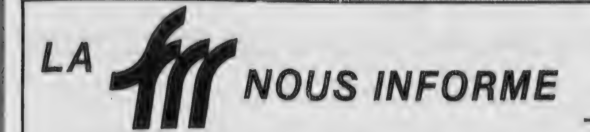
On pourra y admirer des chevaux, légers ou lourds, des bovins, des volailles et des porcs ainsi que des taureaux de race Shorthorn, Angus, Aberden, Limousin, Hereford et Charolais.

La vente des animaux de race est toujours le clou de cette foire, mais on y présentera aussi quelques bons spectacles qui feront de cette manifestation une aventure agréable pour toute la famille.

Les plus jeunes pourront voir notamment comment on attrape des veaux au lasso.

La plupart de ces manifestations et attractions auront lieu au Keystone Centre, construit au coût de $5 millions, qui est considéré comme l'un des meilleurs endroits au Canada pour présenter une exposition agricole.

On dit de Brandon, la seconde ville en importance au Manitoba, qu'elle est une communauté florissante du point de vue des affaires, des loisirs et des écoles.



Tél. : 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St Boniface, Man., R2H 3B4

Programme Échange Agricole

Cette année encore, la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
en collaboration avec FRANCE-CANADA, association manitobaine
ont accepté de coordonner le **PROGRAMME ÉCHANGE AGRICOLE**

AGRICULTEURS

Etes-vous intéressés à accueillir un STAGIAIRE agricole français entre avril et octobre 1979?

JEUNES FRANCO-MANITOBAINS

VOULEZ-VOUS SUIVRE UN STAGE EN FRANCE EN 1979?

Pour plus de renseignements, adressez-vous à Jacqueline 233-4915

À Saint-Jean-Baptiste - ça bouge!

a) Les 10 et 11 février: Fin de semaine sportive des CHEVALIERS DE COLOMB.
- Tournoi de hockey - Conseil de l'Etat
- Bonspiel de Curling minte - Conseil Montcalm

Samedi, le 10, à la Salle du Centenaire:
- Grand bal costumé avec trophées et prix; ouvert à tous, avec invitation spéciale aux amis des alentours et de partout.

b) Comité culturel Montcalm:
- Cours de courte-pointe débutant le 23 janvier. Les dix sessions animées par Mme Denise Dupuis se donneront dans l'après-midi. Pour information, signalez 758-3374 (Mme Léa Barnabé).
- Cours de danses carrées débutant le 26 janvier à Letellier. Il y aura cinq sessions de deux heures. Contactez Mme Yvette Damphousse (737-2310).
- Film pour enfants à l'école élémentaire de Letellier, vendredi le 26 janvier à 19 h 30.

c) Le Centre récréatif de Saint-Jean-Baptiste désire faire savoir à leurs amis que le Carnaval annuel aura lieu les 3 et 4 mars et vous y invite.

TOURNOI DE CURLING DE LA SFM!!!
Venez avec nous jouir de l'hospitalité de:
NOTRE-DAME-DE-LOURDES
LES 2, 3 ET 4 FÉVRIER

BONSPIEL PROVINCIAL



Règlement:
1- maximum: 40 équipes
2- les parties sont de 6 bouts (excepté demi-finale et finale)
3- durée maximum 1 h 30 (excepté demi-finale et finale, 2 h 00)
4- les équipes doivent être d'expression française
5- frais d'inscription: $10.00 par participant (ceci inclut le curling, le souper et la danse).
6- le tournoi se divise en trois compétitions
7- Il y aura un 1er, 2e et 3e pour chacune des compétitions
8- date finale pour les inscriptions: le 26 janvier 1979
9- chaque équipe aura au moins un membre de "l'autre sexe"
10- Les équipes de la région de La Montagne joueront leur première partie le jeudi soir 1er février.

Pour plus de détails ou pour vous inscrire, communiquez avec Armand Bédard à la Sfm, tél.: 233-4915.

Postes à combler à l'exécutif de la Sfm.

Elections lors du congrès annuel le 11 mars 1979.
Président
1er vice-président
Deux conseillers

Les membres du Comité de nominations sont:

Michel MacDonald 786-0126 président
Maria Arbez 1-422-8237
Raymond Arcand 949-3195
Norman Collet 233-0210
René Toupin 956-2012

LA FAMILLE PIERRE LAROCHE en concert

Le dimanche 28 janvier 1979
A 14 h 30
Au gymnase de l'école Noël-Ritchot à Saint-Norbert
Entrée: Adultes $2.50 - Age d'or et enfants $1.00

Les billets seront en vente sous peu au Ccfm.et à Saint-Norbert, ils pourront être achetés auprès des membres du comité culturel.

Ce concert est organisé par le comité culturel de Saint-Norbert.

Pour plus d'informations, contacter Mme Claudette McDonald au 269-8811.

P.S. Le spectacle des Blés au Vent qui était cédulé pour le mercredi 14 février au gymnase de l'école Noël-Ritchot a été remis à plus tard.

C'est au tour de Morris de publier son histoire

La Municipalité de Morris fera publier un livre de son histoire à l'occasion de son centenaire. Comme Aubigny est la seule paroisse canadienne-française et catholique de la municipalité, elle souhaite être bien représentée.

Elle demande donc à toutes les familles qui habitent Aubigny ou qui ont demeuré à Aubigny dans le passé de bien vouloir écrire l'histoire de leur famille.

On veut rejoindre tous les anciens paroissiens et l'on demande de ne pas manquer cette chance unique de faire connaître l'histoire des ancêtres et des familles pour le bénéfice des générations futures.

Ce sera un magnifique volume très bien relié, ayant un grand nombre de photos et qui renfermera l'histoire des parents et amis.

"Tous les anciens d'Aubigny depuis 1880, on ne sait plus où vous demeurez, mais on veut vous connaître", disent les promoteurs du bouquin.

Le livre veut retracer des souvenirs, des anecdotes, des informations, des photos, enfin tout ce qui fera une histoire intéressante.

Cette demande s'adresse aussi aux anciens curés, religieuses, professeurs, etc.

Tout ce que vous écrirez peut être envoyé soit à la soussignée, soit au soin de la Municipality of Morris, à l'attention de Mme Lenora Eidse, Morris, Man.

Mme Henri Saint-Onge
Aubigny, Man.

90e anniversaire de naissance

Mme Eugénie Arnal a célébré son 90e anniversaire de naissance le 6 janvier 1979.

Mme Arnal est née à Windsor Mill, au Québec, en 1889, d'où sa famille est déménagée à Starbuck, au Manitoba, en 1904. Elle s'est mariée et a vécu à Fannystelle durant 30 années. Par la suite, elle s'est établie à Saint-Boniface et 30 ans plus tard, elle se retirait à Winnipeg.

Mme Eugénie Arnal a eu 7 enfants, 15 petits-enfants et 17 arrière-petits-enfants.

La Broquerie présente son carnaval d'hiver

Le club sportif de La Broquerie vous invite chaleureusement à venir à leur Carnaval d'Hiver, les 27 et 28 janvier prochain.

Samedi, de 11 h à 17 h, du hockey mineur sera joué. Des équipes locales contre des équipes de l'extérieur s'affronteront. Il y aura patinage pour tous, jeux divers, roue de fortune, etc. A 20 h 30, une danse du bon vieux temps avec un orchestre local.

Dimanche à 13 h 30, les Wee Pees joueront une partie de hockey contre Sainte-Anne, et à 15 h les filles démontreront leur savoir-faire au hockey. Il y aura aussi amusements divers: jeux, patinage, courses, promenades en traîneau, etc. Surtout, venez rencontrer le Bonhomme Carnaval et Peter Puck ainsi que les clowns. En soirée, à 20 h, une partie de hockey des Oldtimers de La Broquerie contre Sainte-Agathe sera disputée.

Bienvenue à tous, surtout aux anciens de La Broquerie! Profitez de l'occasion pour venir voir notre nouvel aréna et les les sculptures de neige à l'école Saint-Joachim.

Jeannine Kirouac

FRENCHIE'S TIRE SHOP Saint-Pierre-Jolys, Man.

L'ouverture officielle a eu lieu, samedi le 13 janvier.

Malgré un froid intense, plusieurs étaient présents pour la Bénédiction qui a eu lieu à 15 heures, par l'abbé Bouvier.

M. et Mme Lefèvre, ont été agréablement surpris de recevoir des fleurs de Somerset Tire Shop, de M. et Mme Marquis, de Saint-Pierre Florist, et des enfants Lefèvre.

Mesdames Suzanne Maynard et Gisèle Forest, servaient le café et les beignes.

A 17 heures, la benjamine de la famille Lefèvre, Sylvie, a tiré le prix d'entrée des Dames, une belle plante verte, qui fut gagné par Mme Aline Audette, ensuite vint les prix des Messieurs, tirés par deux jeunes Français, de passage à Saint-Pierre. Le premier prix, bon de cent dollars, gagné par l'abbé Bouvier, et les 2e et 3e prix, vidange et graissage, allèrent à MM. Albini Pilotte et Paul Dandenault.

M. François Lefèvre et sa famille, remercient sincèrement tous ceux qui sont venus les encourager dans leur nouvelle entreprise.

Ouvert, du lundi au samedi, de 8 h 00 à 18 h 00, ou téléphoner au numéro 433-7847.

Festival de poésie et d'art dramatique

L'année 1979 marque le seizième anniversaire du Festival de poésie et d'art dramatique de la Division scolaire La Montagne. Celui-ci aura lieu cette année au gymnase de l'école secondaire, de Notre-Dame-de-Lourdes, les 20, 21 et 22 février.

Le programme s'annonce des plus intéressants, car dans 69 classes il y aura 171 solos, 16 choeurs parlés et 8 pièces de théâtre. En plus des trois journées complètes, il y aura deux soirées, soit le mardi soir, le 20, avec pièces de théâtre et le jeudi soir, le 22, avec compétition entre les gagnants de classes "solo" pour le grand trophée de la Division scolaire La Montagne et entre les gagnants de la classe de poésie inédite pour le trophée des Soeurs Ursulines. A noter que les pièces de théâtre sont le mardi soir et le jeudi après-midi.

Le juge sera M. Bryan Rivers. Les membres du comité sont Mesdames Agnès Meyer, présidente; Linda Brisson, secrétaire; Renée Delaquis, trésorière; Muriel Baurrier, responsable des programmes; Huguette Vigier, responsable des règlements; Anita Jamault, responsable du syllabus; Cécile Grenier, responsable des trophées, Thérèse Deroche, publicitaire.

L'entrée sera de $0.50 la journée et de $1.00 en soirée. On pourra aussi se procurer un laissez-passer de $3.00 pour les trois jours. Pour les concurrents, l'entrée de la session où ils participent est gratuite. Pour les étudiants non-participants, l'entrée est de $0.25. Des programmes seront en vente à $0.50 dans toutes les écoles de la Division, et à la porte aux sessions.

Bonne chance aux participants et que tous se fassent un devoir de venir les applaudir et les encourager.

Thérèse Deroche

nécrologie

Le nombre de décès au Canada en 1977 a atteint, selon Statistique Canada, 167,819, soit une légère hausse (0.5 pour cent) par rapport à 1976 alors que le nombre de décès s'était chiffré par 167,009.

Cependant, le taux de mortalité par 1,000 habitants a quelque peu décliné de 7.3 en 1976 à 7.2 en 1977.

M. Louis EVEN

M. Louis Even, décédé le 27 septembre 1974, à l'âge de 89 ans et 6 mois.



M. Louis Even fut le fondateur du journal **Vers Demain**, en novembre 1939.

Merci à M. Louis Even pour faveur obtenue.

B.G.

LA DAME DE TOUS LES PEUPLES

Seigneur Jésus-Christ,
Fils du Père,
envoie à présent Ton Esprit
sur la terre.
Fais habiter l'Esprit Saint
dans les coeurs de tous
les peuples
afin qu'ils soient préservés
de la corruption, des calamités
et de la guerre.
Que la Dame de tous
les Peuples,
qui fut un jour Marie,
soit notre Avocate,
Amen.

Le livre
"La Dame de tous les peuples"
est en vente au

Magasin Mulaire
Saint-Lazare, Man.

PRIERE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement. . . (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion. Ainsi soit-il.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Madame Yvette SABOURIN (née GARIÉPY)

Le 1er janvier 1979, est décédée à l'hôpital de Morris, Madame Antoine Sabourin, née Yvette Gariépy, fille de Monsieur et de Madame David Gariépy, autrefois de Saint-Jean-Baptiste. Elle naquit à Saint-Jean-Baptiste et y vécut toute sa vie. Elle avait 53 ans quand elle rendit son âme à Dieu.

Cette femme fut un modèle de dévouement et de délicatesse envers le public. Elle servit dans divers magasins, mais c'est surtout à la Caisse Populaire qu'elle fut appréciée comme gérante pendant plusieurs années. Yvette faisait aussi partie de nombreuses organisations paroissiales.

Elle laisse pour la pleurer, son cher époux, Antoine, ses parents Monsieur et Madame David Gariépy, son frère Raymond et Irène, son épouse, ainsi que leurs enfants.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Jean-Baptiste, le 14 janvier.

REMERCIEMENTS

Monsieur Antoine Sabourin désire remercier de tout coeur ceux qui ont assisté aux funérailles et aux prières ainsi que ceux qui ont témoigné leur sympathie par l'offrande de fleurs et de messes. Merci à MM. les abbés Pierre Gagné et Gilbert Gariépy qui ont concélébré la messe de Requiem. Merci aussi à la chorale et aux clercs-servants, ainsi qu'aux Dames de la paroisse qui ont préparé et servi un succulent goûter.

SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE

L'équipe du Service de Préparation au Mariage offre trois sessions différentes durant les prochains mois:

1- une session - deux pleines journées les 4 et 11 février de 9 h à 21 h en la Cathédrale de Saint-Boniface (sous-sol)

2- une session - fin de semaine, du 16 au 18 février, à la Villa Maria, Saint-Norbert

3- une session - six dimanches, du 22 avril au 27 mai de 14 h à 16 h, en la Cathédrale de Saint-Boniface (sous-sol).

Ces sessions sont offertes à tous couples francophones qui projettent un mariage. Il est fortement recommandé de suivre la session au moins six mois avant le mariage. Inscription: Soeur Cécile 233-4117.

Mme Marie-R. SIMARD (MORRISSETTE) (née LACOMBE)

Le 14 janvier 1979, à l'hôpital St-Boniface, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Marie-Robertine Simard, du 84 Crestwood Crescent, Saint-Boniface. Des prières furent récitées le mercredi soir en la Chapelle Funéraire Philip Coutu, et la messe des funérailles fut célébrée le jeudi 18 janvier en l'église Saints-Martyrs-Canadiens par l'abbé R. Campeau. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Fannystelle.

Mme Simard naquit à Québec le 27 février 1888. Elle arriva au Manitoba il y a 60 ans et résida à Fannystelle, La Salle et Saint-Boniface.

La défunte fut précédée dans la tombe par son premier mari, Georges Morrissette, le 11 mars 1944, par son second mari, Henri Simard, le 9 octobre 1969, et par une fille Lillianne le 12 octobre 1918.

Mme Simard laisse dans le deuil cinq fils, Maurice et bru Mary de Lynn Lake, Man., Henri et bru, Nonie de Emo, Ontario, Gérard et bru Kathleen, Bernard et bru Pauline, Jules et bru Shirley, tous de Winnipeg; trois filles, Mme John Taylor (Priscilla) de London, Ontario, Mme Herbert Sweeney (Yvette) et Mme Hector Gendreau (Charlotte), tous de Winnipeg, ainsi que plusieurs enfants de son second mari, de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants; une soeur, Mary Brisebois de Sudbury, Ont., et de nombreux neveux et nièces.

Les amis qui le désirent peuvent, au lieu d'offrir des fleurs, faire un don à La Fondation du Coeur du Manitoba, 301-352, rue Donald, Winnipeg R3B 2H8.

Les porteurs actifs étaient six petits-enfants.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.



LA VÉRITÉ

Le séjour des morts et l'abîme sont devant l'Eternel; Combien plus les coeurs des fils de l'homme!
(Prov. 15, v. 11)

Mme Flora May DUFRESNE (née BONIN)

Samedi le 13 janvier 1979, est décédée au Foyer Saint-Boniface, Mme Flora May Dufresne, autrefois de La Broquerie. Elle était âgée de 85 ans.

Elle fut précédée dans la tombe par son mari, Alfred, en 1939.

Elle laisse dans le deuil son frère John et son épouse Georgeline de Saint-Boniface; une soeur, Mme Annie Savard de Vancouver et de nombreux neveux et nièces.

Les prières et les funérailles eurent lieu le mardi 16 janvier à La Broquerie. La messe fut célébrée par son neveu, l'abbé Edouard Bonin assisté de l'abbé Marcel Toupin, curé de La Broquerie.

Les porteurs étaient des neveux de la défunte, Gérald Fournier, Eugène Kirouac, Antonin et Réal Nadeau, Denis et Reynald Bonin.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par leur présence aux prières et aux funérailles, offrandes de cartes, messes et fleurs. Merci aux chantres et à l'organiste pour leur participation. Merci spécial au Foyer Saint-Boniface pour les soins donnés avec tant de dévouement. Merci aux dames qui ont servi le goûter après les funérailles.



La Page de Bicolo ...

Bonjour les amis!

Je vais pratiquer pour la course en raquettes. Le Festival du Voyageur a lieu du 11 au 18 février. J'espère que tu y seras!

Bicolo



ATTENTION...
GRAND CONCOURS DU "FESTIVAL DU VOYAGEUR"

Pour les petits

Dessine à ton goût un char allégorique ou la parade du "Festival du Voyageur".

Remplis le coupon et envoie ton dessin avant le 3 février. Tu pourras te gagner de beaux prix.

Nom: ....

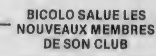
Adresse: ....

....

Age: .... No de membre: ....

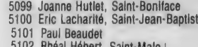
Pour les grands

Parle-moi de la vie du "Voyageur". A l'aide des mots suivants: fourrure, rapides, portages, grands lacs, capot, sac-à-feu, jambières, ceinture fléchée, décris la vie du "Voyageur".



Remplis le coupon et envoie ton histoire avant le 3 février.

BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB



5091 Ellen Heinrichs, Sprague
5092 Irene Janz, Sprague
5093 Kathy Borker, Sprague
5094 Jimmy Asham, Sprague
5095 Daniel Tétrault, Winnipeg
5096 Lynne Bouchard, Letellier
5097 Chantal Boulet, Saint-Boniface
5098 Pamela Beaudoin, Otterburne
5099 Joanne Hutlet, Saint-Boniface
5100 Eric Lacharité, Saint-Jean-Baptiste
5101 Paul Beaudet
5102 Rhéal Hébert, Saint-Malo
5103 Monique Plante, Saint-Lazare
5104 Daniel Baril, Saint-Jean-Baptiste
5105 Rachel Savard, Great Falls

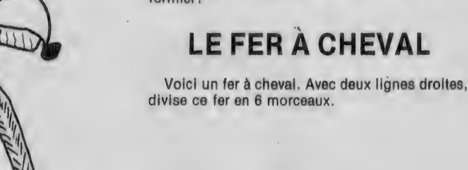
"GRATTE TES MÉNINGES"

Un fermier avait dans sa ferme des vaches et des dindes. Un jour un ami, venant visiter le fermier, lui demanda:

- Combien de vaches et de dindes possèdes-tu dans ta ferme?

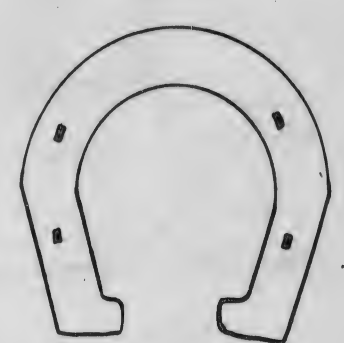
- J'ai dans ma ferme 40 têtes et 110 pieds, répond le fermier.

Combien de vaches et de dindes avait le fermier?



LE FER À CHEVAL

Voici un fer à cheval. Avec deux lignes droites, divise ce fer en 6 morceaux.



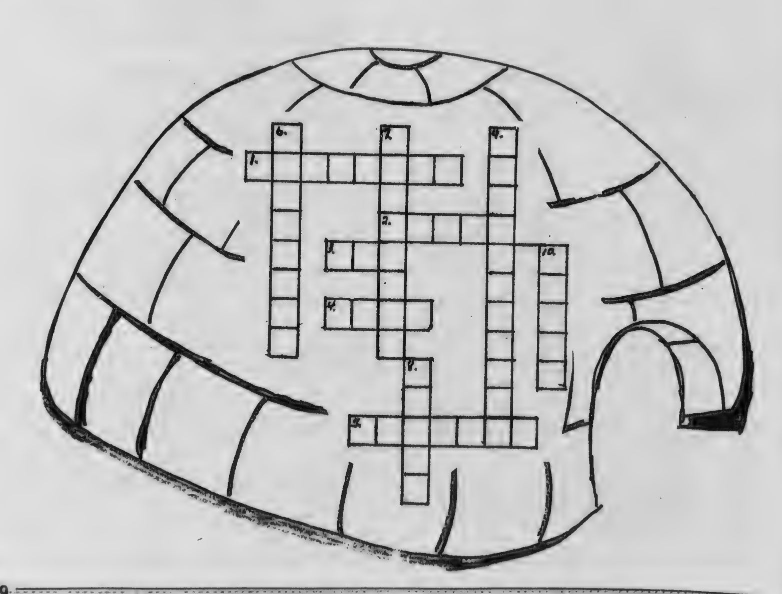
Mots Croisés
"Le Festival du Voyageur"

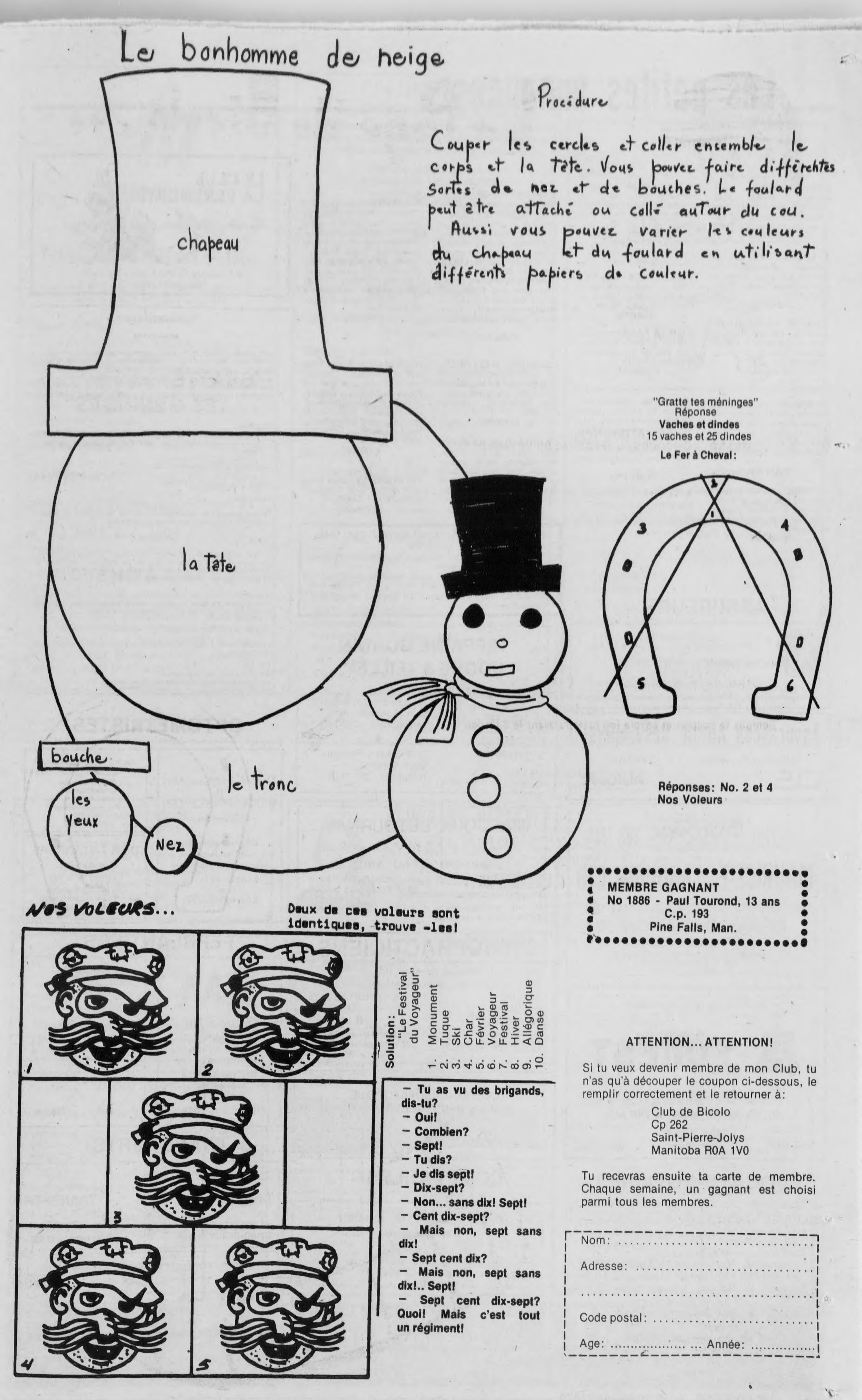
Horizontal:

1. Fait de glace pour le Festival du Voyageur.
2. On me porte quand il fait froid.
3. Sport d'hiver.
4. Agrémente la parade du Festival du Voyageur.
5. Mois du Festival du Voyageur.

Vertical:

6. Qualificatif de c voyage.
7. Moment dans l'année où l'on festoie.
8. Saison où se tient le Festival du Voyageur
9. Qualificatif des chars de la parade.
10. Amusement durant un festival.





Le bonhomme de neige

Procédure

Couper les cercles et coller ensemble le corps et la tête. Vous pouvez faire différentes sortes de nez et de bouches. Le foulard peut être attaché ou collé autour du cou.

Aussi vous pouvez varier les couleurs du chapeau et du foulard en utilisant différents papiers de couleur.

"Gratte tes méninges"
Réponse
Vaches et dindes
15 vaches et 25 dindes

Le Fer à Cheval:

Réponses: No. 2 et 4
Nos Voleurs

MEMBRE GAGNANT
No 1886 - Paul Tourond, 13 ans
C.p. 193
Pine Falls, Man.

NOS VOLEURS...

Deux de ces voleurs sont identiques, trouve -les!

Solution: "Le Festival du Voyageur"

1. Monument
2. Tuque
3. Ski
4. Char
5. Février
6. Voyageur
7. Festival
8. Hiver
9. Allégorique
10. Danse

— Tu as vu des brigands, dis-tu?
— Oui!
— Combien?
— Sept!
— Tu dis?
— Je dis sept!
— Dix-sept?
— Non... sans dix! Sept!
— Cent dix-sept?
— Mais non, sept sans dix!
— Sept cent dix?
— Mais non, sept sans dix!.. Sept!
— Sept cent dix-sept? Quoi! Mais c'est tout un régiment!

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: .... Année: ....

Les petites annonces

à louer

A LOUER - Lorette - Loyer d'après revenu. Plan "MHRC". Grande maison de 5 chambres à coucher. Voir M. Gobeil ou composer 878-3240.
38-449-39 C

A LOUER - Rue De La Morénie - Appartement de 1 chambre à coucher. Entrée et salle de bains privées. Composer 247-9221.
39-462-JNO

A LOUER - Près hôpital Saint-Boniface - Très grand appartement de 1 chambre à coucher, meublé. $260.00 par mois. Composer 247-7251.
39-464-40 C

A SOUS-LOUER - Garçonnière dans "Eiffel Tower", rue Goulet. $186.00 par mois. Inclus eau, électricité, chauffage, T.V. sur câble. Libre le 1er février ou 1er mars. Composer 233-1538 le jour, ou 233-5254 après 17 heures.
38-450-JNO

A SOUS-LOUER - Dans Tour Eiffel - Appartement de 1 chambre à coucher. Libre le 1er février. Composer 233-6603.
39-461-39C

À LOUER - Appartements et maisons à Saint-Boniface. Pour plus de renseignements composez 233-0753.
37-438-JNO

À VENDRE - VILLAGE DE SAINTE-ANNE - Immeuble de 4 appartements - 3 de 2 chambres à coucher, 1 de 1 chambre à coucher. Vieux de 4 ans. Toujours loués. Composer 422-5610.
37-439-40 C

A VENDRE - Canapé (chesterfield) - 75" de longueur et 29" de largeur et fauteuil. Couleur beige. En bon état. Composer 233-3914.
38-448-39 C

A VENDRE - Sainte-Anne - 87, rue Saint-Gérard. Maison de 3 chambres à coucher, salon et cuisine spacieux. Garage attenant. Sous-sol fini. Grand lot. Doit être visitée pour l'apprécier. Composer 422-5938.
38-451-JNO

A VENDRE - Lave-vaisselle Kenmore "avocado green". 8 ans d'usage. En très bon état. 247-4823 le jour, et 256-8439 après 17 heures.

A VENDRE - PARC WINDSOR - Situé sur baie tranquille - Grand bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger. 2 chambres à coucher supplémentaires dans sous-sol complet. Cour joliment paysagée. Près de toutes les commodités. On demande $49,900. Possession immédiate si désiré. Idéal pour une famille qui cherche une localité de choix à un prix raisonnable. Vente privée. Pas d'agent. Composer 257-5797.
39-458-39C

PERSONNE D'EXPERIENCE garderait chez elle enfants de la naissance à 4 ans. Maison particulière avec grand espace dans Meadowood. Composer 257-4865.
37-440-39 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

A VENDRE- Haut-parleurs "Yamaha" Flat NS-570 - Le système de son naurel assure le meilleur rendement. Fonctionnent comme un réel instrument de musique. Valeur $600.00 - Vendrait pour $450.00 ou meilleure offre. En excellent état. Très peu d'usage. 17" de largeur x 43 3/4" de hauteur x 13½" de profondeur. Composer 1-758-3569.
39-460-39C

ON DEMANDE À DUFRESNE, MANITOBA - Domestique pour s'occuper des enfants et de la maison du lundi au vendredi. Salaire plus chambre et pension. Pour plus de renseignements, téléphonez à Guy Laurencelle au 1-878-3330 après 18 heures.
34-414 JNO

ON DEMANDE - Deux bancs pour métier à tisser. Composer 237-5259 ou 233-8972.
39-459-40C

PARENTS ET ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT COLLÉGIAL LOUIS-RIEL

N'oubliez pas la grande danse du vendredi 26 janvier au profit de chaque étudiant.

Veuillez acheter vos billets de l'un ou l'autre des étudiants ou directement du bureau de l'école Louis-Riel.



TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-76:
Travaux de rénovation à l'aéroport Churchill, Churchill (Manitoba) en vue de la construction d'une salle d'inspection et d'une salle d'attente.

Date limite: le 16 février 1979

Heure: 15 h, heure de Winnipeg

Dépôt: $25

On peut consulter les documents contractuels aux bureaux de l'Association des constructeurs à Winnipeg (Manitoba).

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

ASSUREURS

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances — FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions Bateaux Tours Trains

AGENCE D'ASSURANCES
FOREST Ltée
Pour tous services d'assurance et de voyage
160, rue Marion, SAINT-BONIFACE
Lise, Nicole, Georges
247-8434 — 233-4955

AVOCATS-NOTAIRES

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE, C.R.
M. MONNIN
A.J. HOGUE
L.V. TEILLET
C. SHARPE
BUREAUX A:
201-185 Blvd. Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426
•
3527 chemin Pembina,
Saint-Norbert
Téléphone: 261-7190

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

CHIROPRACTICIENS

Roland-E. Bohémier, D.C.
CENTRES CHIROPRACTIQUES
LORETTE — Rue Dawson — **Tél.: 878-3554** — Mardi et jeudi de 16 heures à 20 heures
SAINT-PIERRE-JOLYS — Rue Jolys — **Tél.: 433-7256** — Lundi, mercredi et vendredi de 10 heures à 20 heures

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

COMPTABLES

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

OPTOMÉTRISTES

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889

FERBLANTIERS



LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

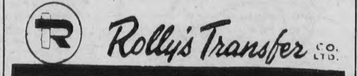
Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

TRANSPORTS

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S **TRANSFER**

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869



DEMANDE

une personne pour le poste de

COORDONNATEUR-GÉNÉRALISTE

Responsabilité:

Cette personne devra prendre la responsabilité de mener à terme des dossiers en développement communautaire; rédiger des textes et mémoires tant en français qu'en anglais, ainsi que diverses tâches qui lui seront assignées selon les programmes établis pour l'année.

Qualifications:

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
- Capacité de travailler en équipe;
- Fort en relations publiques;
- Capable de travailler avec différents paliers de gouvernement et de groupes de citoyens.

Salaire: à négocier suivant les qualifications.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avec tout détail pertinent à la Sfm, **Cp 145, Saint-Boniface, Manitoba (R2H 3B4) aux soins de Mme Marie Jubinville, Directrice générale, avant le 31 janvier 1979.**

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous nous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

La Fédération provinciale des comités de parents

DEMANDE

une personne pour le poste d'assistant (e) au directeur général

Responsabilités:

Sera en charge de divers dossiers relatifs au développement de l'éducation française. Devra pouvoir s'engager dans l'élaboration de notre programme d'information aux parents. Devra pouvoir rédiger des textes en français et en anglais.

Qualifications:

- expérience au niveau du système scolaire;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience en relations publiques;
- capacité d'organisation;
- doit avoir une automobile.

Salaire: à être négocié.

Entrée en fonction: début de février.

Contacter:
Pierre Laurencelle
Directeur général
Fédération provinciale des comités de parents
273, rue Taché
Tél: 247-9666

ON DEMANDE

Un couple âgé de 45 à 60 ans pour le poste de concierge dans un foyer pour personnes âgées. S'adresser au bureau situé au 200, rue Horace, l'après-midi seulement. Tél.: 233-1925.

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

demande une personne pour le poste de

DIRECTEUR

Responsabilités:

La personne sera responsable de l'administration des divers programmes du Conseil Jeunesse Provincial.

Qualifications:

- Bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- Expérience en relations publiques
- Capacité de travailler en équipe
- Capacité d'organisation
- Doit avoir une automobile à sa disposition

Salaire:

- à négocier selon les qualifications.

Entrée en fonction:

- négociable.

Toute personne désireuse de poser sa candidature devra faire parvenir son curriculum vitae à:

Louis Kirouac,
Directeur par intérim,
Conseil Jeunesse Provincial,
273, rue Taché,
Saint-Boniface, Manitoba

MAISON À VENDRE
rue Des Meurons

Petit bungalow - 2 chambres à coucher
Lot 27 x 120 - Doit être vendu.
Pour plus de renseignements
composer 257-2654
entre 9h et 16h, du lundi au vendredi
et demandez Richard.

À LOUER

Angle Des Meurons & Cathédrale

Espace de 1700 p.c. pour bureaux de professionnels. S'adresser à:
Germain Champagne, Procure des Institutions, 581, rue des Meurons, Saint-Boniface, tél.. 247-8931.

ALEXANDER AGENCIES LTD.

SAINTE-AGATHE
Bungalow de 2 chambres à coucher. $19,900.

SAINT-BONIFACE — **RUE BERTRAND**
Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salle à manger. $39,900.

SAINT-VITAL
Bungalow de 3 chambres à coucher. Grand lot. Garage pour 2 voitures.

SAINT-NORBERT
Seulement $25,500 pour un logis de 3 chambres à coucher.

3495, route Pembina — **261-7170**

Téléphonez à Roger Vermette au 269-3264 ou 261-7170

BOUCHARD REALTY
433-7502



Saint-Pierre-Jolys

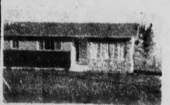
Venez à Saint-Pierre-Jolys comparer les propriétés et les prix



SAINT-PIERRE - Venez voir ce beau bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon, draperies, foyer, salle familiale. Sur beau grand lot avec garage. $41,000.



SAINT-PIERRE - Maison en bon état, 2 chambres à coucher, tapis mur à mur, sous-sol complet. Sur lot grand et beau de 6½ acres boisées. Libre immédiatement.



SAINT-PIERRE - Prix réduit à $39,900 pour ce joli bungalow de 3 chambres à coucher, sous-sol à la grandeur. Tapis mur à mur, draperies. Sur beau grand lot de 80' x 180'. Près de l'hôpital.



SAINT-PIERRE - Si vous cherchez un joli bungalow de 3 chambres à coucher, venez nous voir. Celui-ci comprend tapis mur à mur au salon, sous-sol complet, salle à manger avec portes de patio. Libre immédiatement si désiré. Le tout pour $41,500.

NOUS AVONS DES CLIENTS QUI CHERCHENT DES FERMES DE 5 A 2,000 ACRES DANS TOUT LE SUD DU MANITOBA.

NOUS AVONS À VENDRE un bon garage avec agence de voitures Chrysler et Dodge. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

À VENDRE

711, rue Saint-Joseph. Maison de 2 étages, sur grand lot de 122.0' x 99.13'.
S'adresser à la Bcn au 233-4983.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, Saint-Boniface. tél.: 233-0182
Nap et Bernice Rés.: 269-3360
Ron Rés.: 233-8498

SAINT-BONIFACE - Entreprise de rembourrage (upholstering) située sur une grande propriété, zonée C2. Le bâtiment d'environ 4,000 pieds carrés peut être acheté seul ou avec l'entreprise. Bonne localité et excellente occasion d'affaires pour personne ambitieuse.

NORWOOD
Propriété avec excellent revenu, située sur un grand lot dans une région tranquille. Comprend 4 appartements et grand sous-sol complet. Téléphonez-nous pour plus de renseignements.

SAINT-BONIFACE — **$29,000**
Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher. Lot de 39' x 138'. Près autobus.

SAINT-BONIFACE — **$26,000**
Bonne maison pour jeune couple, 3 chambres à coucher. Sous-sol 3/4. Garage. Vacante et prête à y déménager.

NORWOOD
Beau bungalow de 2 chambres à coucher. Chambre à coucher supplémentaire et salle de bains de 3 morceaux au sous-sol. Situé sur un beau lot de 50 pieds dans une région avantageuse. Le sous-sol peut être loué comme appartement privé.

SAINT-BONIFACE
Propriété avec excellent revenu. Deux appartements privés. Sous-sol complet. Garage. Situé sur un lot de bonnes dimensions.

TÉL.: **257-2570**

DANIS REALTY LTD.

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, Man.
"CHAMPION DANS LE DOMAINE DE L'IMMEUBLE"

TÉL.: **257-2570**

LE BULLETIN DES EFM

Réflexions au début d'une nouvelle année

"Tous mes étangs gisent gelés..." Nelligan

Trois mois de froid rigoureux, un long hiver... l'esprit s'ensommeille et même si l'on attend chaque jour un réchauffement, un réveil, l'attente se prolonge et l'énergie s'engourdit.

Depuis bien plus de trois mois, **l'Education Française** semble elle aussi avoir hiberné, on attend chaque jour son réveil et pendant ce temps les énergies se relâchent, les buts s'embrument, on s'endort dans une dangereuse satisfaction.

A qui la faute de cet hibernement prolongé? A la communauté certainement qui semble oublier que ce qui a été accompli en **Education Française** n'était qu'un premier pas; au **Bureau de l'Education Française** peut-être, qui semble figé dans un attentisme craintif; aux organismes francophones, le nôtre inclus, qui semblent n'avoir d'énergie à dépenser que pour des préoccupations journalières et routinières.

Pour prendre la situation du **B.E.F.** comme exemple, le gouvernement conservateur l'a épargné dans ses coupures mais en même temps il semble bien qu'il entretienne son isolement à l'intérieur du ministère.

D'autre part, le changement de gouvernement et l'atmosphère d'attente et d'austérité ont contribué à "geler" le climat psychologique entourant ce qui concerne l'Education Française; et on a parfois l'impression que ce "gel" isole lentement le **B.E.F.** et la communauté.

Pourtant des événements se précisent, des décisions vont devoir être prises: il y a longtemps que le gouvernement promet de modifier l'acte scolaire, il va devoir bientôt passer aux actes.

Les divers organismes Franco-Manitobains se sont exprimés clairement sur ce sujet. Ce qu'ils veulent voir figurer dans l'acte scolaire, il y a déjà longtemps qu'ils le réclament:

- **Que l'Ecole Française et l'Ecole d'Immersion soient non seulement acceptées mais aussi reconnues formellement dans l'acte scolaire.**
- **Que l'accessibilité en soit assurée à tous (résidents, non-résidents) en particulier par des moyens de transport adéquats.**
- **Qu'un mécanisme d'appel soit établi qui assurerait un recours aux parents et aux commissions scolaires en cas de conflits linguistiques locaux.**

Le gouvernement a cru bon de consulter les organismes sur ces points. Mais est-il résolu à tenir compte de leur avis et est-ce que les organismes vont prendre les mesures qui s'imposent afin de s'assurer que cette consultation se traduise dans des changements concrets?

Le gouvernement s'est, à plusieurs reprises, déclaré favorable aux aspirations des **Franco-Manitobains** et on se souvient encore du discours du **Premier Ministre Sterling Lyon** à l'Assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine l'an passé. Voilà l'occasion de traduire cette bonne volonté dans des actes, de démontrer que nos législateurs sont conséquents avec eux-mêmes.

Mais on peut se demander quel rôle le **B.E.F.** sera amené à jouer. Après tout on nous a déclaré à maintes reprises qu'il ne fallait pas trop se hâter puisque le gouvernement n'avait jamais fait preuve de mauvaise volonté. L'occasion est venue à la fois de savoir si cette attitude était justifiée et surtout de voir si le gouvernement est prêt à **démontrer de la bonne volonté** en entreprenant les changements demandés.

Car il faut être bien conscient que la manière dont les choses vont se jouer à l'occasion de la refonte de l'acte scolaire aura une influence sur ce qui se produira à plus longue échéance.

Il y a, en effet, une autre décision qui va devoir bientôt être prise et qui nous intéresse au premier chef, nous autres **Educateurs Franco-Manitobains**: c'est la révision de l'Entente Fédérale-Provinciale en matière d'Education. C'est au travers de cette entente que sont remises à la province les sommes nécessaires au maintien et au développement de **l'Education Française au Manitoba.**

Sans qu'il faille être pour cela prophète, on peut augurer de ce que donnera la révision de l'Entente Fédérale-Provinciale en se fondant sur ce qui va se passer pour la révision de l'acte scolaire.

Si l'on ignore l'avis du **B.E.F.** dans la refonte de l'acte scolaire, on l'ignorera tout autant dans la révision de l'Entente Fédérale-Provinciale.

Et il faut bien que nous envisagions les conséquences que cela pourra avoir pour chacun d'entre nous, éducateurs, dans notre école, dans notre salle de classe, dans notre enseignement.

Mais il faut voir encore plus loin et c'est à l'avenir de **l'Education Française** qu'il faut songer; il faut que la communauté secoue un peu sa léthargie. Il faut que le **B.E.F.** joue son rôle de porte-parole et de leader en matière d'éducation.

Il suffit de prendre deux exemples pour illustrer cette nécessité:

- Les récents événements dans plusieurs divisions scolaires en ce qui concerne le transfert de terrains; quel sera l'impact de ces changements sur le développement de **l'Education Française** dans l'éventualité où les transferts se feront?
- On ne saurait trop reconnaître l'effort fait par le Bureau en matière de développement d'entités scolaires françaises au niveau élémentaire, ainsi que le support pédagogique dans l'enseignement à ce niveau. Mais puisque le système élémentaire semble bien rodé, il devient urgent de se préoccuper de ce qui va se passer au niveau secondaire: ce sera un problème dans plusieurs divisions scolaires où le développement est terminé à l'élémentaire. Qu'adviendra-t-il de nos élèves de la Rouge, de Saint-Lazare, de Laurier une fois que leur cours élémentaire sera terminé? Il est bientôt temps d'y penser en termes de programmation, de choix pédagogique.

Face à ces événements, il faut que la communauté soit éveillée et lucide, qu'elle supporte les efforts de ceux qui s'impliquent et qu'elle pousse les commissions scolaires, les organismes et le **B.E.F.** à reprendre conscience de leurs tâches et de leurs responsabilités. Ce doit aussi être pour nous, **E.F.M.**, une de nos préoccupations constantes de l'année.

Souvent, lorsque l'hiver est long et froid, le printemps arrive avec beaucoup d'éclat et de vitalité. Espérons qu'il en soit ainsi pour l'Education Française et que bientôt elle connaisse un nouvel essor.

J.Y. Rochon
Président
Educateurs Franco-Manitobains

